agde LE journal DE LA VILLE

N°79
Mai 2014

La reconquête des Verdisses est en marche

Vinocap, du 29 au 31 mai au Centre-Port

Un troisième mandat pour Gilles D'Ettore

Le journal d'agde
est édité par la mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
http://www.ville-agde.fr

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur délégué
Jérôme Cavailles

Responsable de la publication
Séverine Vrancken

Responsable Adjointe de la publication
Catherine Maurel

Rédaction
Service Communication : Séverine Vrancken, Catherine Maurel, Joël Tron, Laurent Uroz, Laurent Gheysens et Gwenaëlle Moli avec l'aimable collaboration du service des Archives Municipales (article en pages 14 à 16) et de Christophe Capelier, de la Maison des Savoirs (pour partie article en pages 34-35)

Graphisme
www.grouperougevif.fr - AGENCE A
51094 - Mai 2014

Fabrication et impression
Easy Catalogue
07 60 98 48 09

Photos
Une, Laurent Uroz ; service Communication (Laurent Uroz, Laurent Gheysens, Gwenaëlle Moli, Joël Tron et Catherine Maurel) ; Pierre Arnaud (page 10) ; service des Archives Municipales (photos anciennes pages 14 à 16) ; Geneviève Dalmas, de l'association Crinière et Burle (photo en haut de la page 18) ; services Techniques de la Ville d'Agde (pour les trois photos en bandeau page 24) ; Christophe Capelier (pour partie pages 34-35)

Illustrations
Agence A ("Agde au fil du temps" page 13) ; élèves de CM1 et CM2 de Frédéric Bazille (dessin en haut de la page 14) ; atelier Gandalf (couverture du livre page 15) ; Cynthia Bernabé, service Communication de la CAHM (visuels de Vinocap page 19, du concours "Maisons fleuries" page 53 et du Festival "Les Hérault du Cinéma et de la Télé" page 56) ; Mohamed Bouziani (dessin en hommage à René Borg page 49

A la UNE
Les Verdisses. Nos remerciements à Céline Molina du Ranch Luke ainsi qu'à M. et Mme Pluchet, propriétaires du Domaine Saint-Louis où a été prise la photo

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 22 000 exemplaires
Dépôt légal, 2ème trimestre 2014
ISSN 1625-7634

agde

sommaire

// 04 - À LA UNE
> Un troisième mandat pour Gilles D'Ettore
> Vos élus : trombinoscope du nouveau Conseil Municipal
> Gilles D'Ettore réélu à la Présidence de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
> Interview de Jérôme Bonnafoux, Adjoint à la Sécurité

// 13 - ÉVÉNEMENT
> "Agde au fil du temps" : RDV les 30 et 31 mai en Cœur de Ville pour la 8ème édition
> Agde et son territoire dans la Grande Guerre
> 14èmes Journées du Terroir : le goût de la tradition
> Vinocap : trois jours de convivialité à partager autour du vin les 29,30 et 31 mai 2014

// 20 - ENVIRONNEMENT
> Une semaine très DD
> La reconquête des Verdisses est en marche
> La station d'épuration à la pointe de l'innovation !

// 24 - AMÉNAGEMENT
> Du côté des travaux

// 26 - SPORT
> Agde reconnue terre de pétanque
> Danse sportive : le premier Grand Prix de la Ville d'Agde a été un franc succès

// 29 - CULTURE
> Retour sur une saison enchantée
> Le clavier dans tous ses états : un RDV qui va pianissimo

// 36 - PATRIMOINE
> Dernière ligne droite pour la restauration du salon de musique du château Laurens
> Une restauration "divine" pour l'église de l'Agenouillade

// 39 - VIE PATRIOTIQUE
> Deux nouveaux lieux de mémoire face à la Méditerranée

// 40 - AU CONSEIL
> Adoption du budget pour l'année 2014

// 45 - EN BREF

// 54 - LIBRE EXPRESSION

// 55 - ÉTAT CIVIL

éDitO

Les 23 et 30 mars derniers, vous avez choisi à une large majorité de me confier, ainsi qu'à l'équipe que j'ai constituée, la direction et l'animation de l'action municipale pour les six prochaines années.

Ce choix, vous l'avez fait en fonction du bilan de ce qui avait été accompli ces 13 dernières années mais aussi et surtout pour que soient mises en œuvre les priorités que nous avons énoncées durant la campagne.

La première d'entre elles, c'est, pour la plupart d'entre vous, la sécurité. C'est pourquoi j'ai, dès le lendemain des élections, demandé à Jérôme Bonnafoux, mon adjoint pour ces questions, de repenser, en partenariat avec la police nationale, l'organisation et la répartition de nos forces de sécurité sur le territoire communal. Il s'agit d'adapter nos dispositifs à l'évolution de la délinquance pour gagner en efficacité et être plus réactif.

Ma feuille de route est simple : je veux que l'on mette un terme, notamment en Cœur de Ville, aux agissements inciviques dont se rendent coupables un petit nombre de nos concitoyens et qui empoisonnent la vie quotidienne dans certains quartiers. Cette exigence, pour être mise en œuvre, a besoin du concours de tous. C'est pourquoi je vous demande d'avertir le Centre Superviseur Urbain dès que vous serez confrontés à des actes ou des comportements qui viennent troubler la tranquillité publique. Cela nous permettra d'intervenir rapidement et de répondre aux nécessités de l'ordre public qui doit régner sur Agde.

Autre priorité : la poursuite de la gestion équilibrée de nos finances, dans la continuité de celle assurée lors des précédents mandats. En 2014, le compte administratif de notre Ville est le plus satisfaisant de ceux qui ont été successivement présentés depuis plus de 20 ans. En effet, notre dette n'a jamais été aussi réduite. Elle sera cette année de 60 millions d'euros. A valeur constante de la monnaie, elle était, en 2001, de près de 80 millions d'euros (65 millions + 2 % d'inflation par an sur 13 ans). C'est dire, eu égard à tous les investissements qui ont été engagés ces dernières années, si notre gestion s'est avérée pertinente. Il n'en reste pas moins que, dans les années qui viennent, il nous faudra continuer à faire des efforts dans la gestion de nos finances.

Je l'ai plusieurs fois réaffirmé, la pression fiscale doit être stabilisée, voire réduite lors des prochains exercices budgétaires. Comme l'actuel gouvernement a décidé de ponctionner les collectivités locales pour financer sa propre incurie ou pour mettre en œuvre des projets tels la refonte coûteuse et inutile des rythmes scolaires, c'est par la réduction de nos dépenses de fonctionnement que nous tiendrons l'équilibre de nos finances. C'est pourquoi j'ai demandé à l'ensemble des élus de me faire des propositions d'économies dans la gestion des services.

C'est sur ces bases que nous comptons accomplir le mandat que vous nous avez confié. Vous pouvez compter sur notre détermination pour que chacun de nos engagements soit pleinement respecté, votre qualité de vie améliorée et le développement équilibré de notre territoire poursuivi.

Gilles D'Ettore
Maire d'Agde

Un troisième mandat pour Gilles D'Ettore

Avec 1 426 voix d'avance sur son principal opposant, Gilles D'Ettore a été réélu Maire le 30 mars 2014. Il se voit ainsi reconduit dans ses fonctions pour un troisième mandat consécutif, ce qui n'était pas arrivé depuis Pierre Leroy-Beaulieu. Une belle victoire, qui va permettre à son équipe de poursuivre l'action engagée dans le respect des engagements pris.

Une élection solennelle

C'est dans une ambiance solennelle et devant une salle de l'Hôtel de Ville Mirabel comble que le premier Conseil de la nouvelle mandature s'est tenu, vendredi 4 avril. Une séance destinée à élire le Maire et ses Adjoints.

En préambule, et comme la loi le stipule, Gilles D'Ettore a donné, en sa qualité de maire sortant, les résultats de l'élection. "Liste Réussir Agde Ensemble" : 6 179 voix ; "Liste L'Union Agathoise 2014" : 7 605 voix ; "Liste Agde Bleu Marine" : 2 091 voix, ce qui se traduit par 26 sièges pour "L'Union Agathoise 2014", 7 sièges pour "Réussir Agde Ensemble" et 2 sièges pour "Agde Bleu Marine".

Après avoir désigné deux assesseurs : Louis Bentajou et Claude Guilleret, puis Sébastien Frey comme secrétaire de séance, Gilles D'Ettore a quitté son fauteuil pour céder la place au doyen de l'assemblée, Henri Saucerotte, lequel a pris provisoirement la présidence de la séance.

Conformément aux articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil a ensuite procédé, à bulletin secret, à l'élection du nouveau Maire. Au nom de "L'Union Agathoise 2014",

Sébastien Frey a proposé la candidature de Gilles D'Ettore. Aucune autre candidature n'étant déclarée, les 35 élus agathois ont ensuite voté à bulletin secret. Au terme du dépouillement, réalisé par les deux assesseurs, c'est Gilles D'Ettore qui a été élu avec 26 voix pour et 9 bulletins blancs.

Ce n'est pas sans émotion que ce dernier a retrouvé son siège de premier magistrat, sous les applaudissements du public, après avoir revêtu l'écharpe tricolore que lui a remise Henri Saucerotte.

Le choix des Agathois

Comme il l'a souligné dans son discours, *"les Agathois ont fait le choix de la transparence"*. Ils ont fait aussi *"le choix d'un bilan"*, celui d'une action qui a *"transformé notre cité en respectant ses équilibres"*, *"le choix d'une équipe aux compétences incontestables"*, mais également *"le choix d'un projet ambitieux pensé collectivement et qui sera mis en œuvre dans les six années à venir"*. Qualifiant *"la tâche qui nous attend"* d'*"immense mais ô combien exaltante"*, il a ensuite évoqué dans les grandes lignes les thématiques sur lesquelles l'action de la Municipalité allait porter ou se poursuivre, avec, *"en toile de fond, la qualité de vie des 25 000 Agathois"* : la lutte contre l'insécurité et les incivilités, le maintien des capacités budgétaires de la Ville, la mise en place du Plan Local d'Urbanisme, le renforcement du lien social (que ce soit entre les générations ou au sein des quartiers), la modernisation de notre destination touristique, la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement, l'épanouissement de notre jeunesse…

S'adressant pour finir à l'ensemble des membres du Conseil, Gilles D'Ettore a conclu son discours en ces termes : "souriez, vous êtes élus. Que vous soyez dans l'opposition ou la majorité, vous êtes tous là au service des Agathois (…). Alors maintenant au travail, et soyons fiers d'être Agathois".

Les 11 Adjoints désignés

Le Conseil a ensuite procédé à la désignation des Adjoints, non sans avoir préalablement déterminé leur nombre, conformément aux dispositions de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Précédemment au nombre de 10, ils sont désormais 11, puisque, comme l'a rappelé le Maire, leur nombre, qui ne peut excéder les 30 % de l'effectif légal du Conseil, peut être majoré de 10 % par la création d'un ou plusieurs postes d'Adjoints chargés d'un ou plusieurs quartiers. Une décision adoptée à l'unanimité qui a permis de désigner Louis Bentajou pour suivre tout particulièrement les dossiers concernant le Cœur de Ville.

C'est avec 26 voix pour et 9 bulletins blancs que les 11 Adjoints ont ensuite été désignés : Sébastien Frey, Carole Raynaud, Jérôme Bonnafoux, Martine Vibarel-Carreau, Yvonne Keller, Gérard Millat, Christine Antoine, Robert Craba, Anne Houles, Yves Mangin et Louis Bentajou. Chacun d'eux s'est ensuite vu attribuer une ou plusieurs délégations par le Maire, avant que ce dernier ne leur remette tour à tour leur écharpe tricolore.

Puis, la séance a été levée, non sans que Gilles D'Ettore donne rendez-vous le vendredi 11 avril suivant à l'ensemble des Conseillers Municipaux pour un nouvel ordre du jour, qui a été principalement l'occasion de désigner les représentants de la commune au sein des commissions municipales ainsi que des différents organismes et établissements.

Résultats des élections municipales des 23 et 30 mars 2014 sur Agde

1er TOUR

- **Liste Une vraie gauche pour Agde Richard Rey : 365 voix**
- **Liste Réussir Agde Ensemble Fabrice Mur : 4 353 voix**
- **Liste L'Union Agathoise 2014 Gilles D'Ettore : 6 787 voix**
- **Liste Pour Agde gagnant Henri Couquet : 755 voix**
- **Liste Agissons pour Agde Dominique Antonmattei : 1 070 voix**
- **Liste Agde Bleu Marine Alain Lebaube : 2 194 voix**

2ème TOUR

- **Liste Réussir Agde Ensemble Fabrice Mur : 6 179 voix**
- **Liste L'Union Agathoise 2014 Gilles D'Ettore : 7 605 voix**
- **Liste Agde Bleu Marine Alain Lebaube : 2 091 voix**

VOS ÉLUS

26 élus de la majorité

Liste de l'Union Agathoise 2014

Gilles D'ETTORE
Maire

11 ADJOINTS

Sébastien FREY
1er Adjoint
Développement du Territoire, Urbanisme et Grands Travaux
Vice-président de la CAHM
Conseiller Général

Carole RAYNAUD
2ème Adjointe
Action Sociale
Vice-présidente du CCAS

Jérôme BONNAFOUX
3ème Adjoint
Sécurité

Martine VIBAREL-CARREAU
4ème Adjointe
Education

Yvonne KELLER
5ème Adjointe
Culture

Gérard MILLAT
6ème Adjoint
Finances et Optimisation budgétaire

Christine ANTOINE
7ème Adjointe
Patrimoine

Robert CRABA
8ème Adjoint
Sports et Associations patriotiques et diverses

Anne HOULES
9ème Adjointe
Logement

Yves MANGIN
10ème Adjoint
Marchés publics et Santé

Louis BENTAJOU
11ème Adjoint
Quartier du Centre Historique - Cœur de Ville, Qualité de Vie
Entretien de la Voirie et Réseaux

14 CONSEILLERS MUNICIPAUX

Stéphane HUGONNET
Délégué à la Viticulture
Vice-président de la CAHM

Christian THÉRON
Délégué à la Pêche et aux Transports
Vice-président de la CAHM

Géraldine KERVELLA
Déléguée aux Métiers d'Art, à la Gestion des relations citoyennes - ci@ge et aux Systèmes d'information
Vice-présidente de la CAHM

Jean-Luc CHAILLOU
Délégué à la Jeunesse, à la Politique de la Ville et au Contrat Urbain
Président de la Sodéal

Rémy GLOMOT
Délégué à la Mobilité, en particulier les plans de déplacements et de cheminements doux, à l'Accessibilité, à l'Entretien des bâtiments, aux Plages et au Développement Durable
1er Vice-président du SICTOM

Véronique SALGAS
Déléguée à l'Environnement, à l'Aménagement paysager et au Milieu marin
Présidente du SIVOM

Gaby RUIZ
Délégué aux Festivités, aux Animations, à la Gestion des salles municipales, au Palais des Congrès et au Protocole
Vice-président de la Sodéal

Marion MAERTEN
Déléguée au Tourisme
Vice-présidente de l'Office de Tourisme

Lucienne LABATUT
Déléguée
à la Réglementation,
à l'Etat-civil et aux Formalités citoyennes

Henri SAUCEROTTE
Délégué à l'Optimisation budgétaire et en particulier à la gestion optimale des achats, des magasins et du garage et, à l'ordonnancement comptable auprès de l'Adjoint au Maire délégué aux Finances
Vice-président de la Sodéal

Chantal GUILHOU
Déléguée à la Commission de sécurité et aux Relations avec les administrés du Cap d'Agde

Mary-Hélène MATTIA
Déléguée à l'Insertion professionnelle

Christiane MOTHES
Déléguée au Commerce

Brigitte MARTINEZ
Déléguée à l'Age d'Or

9 CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Liste Reussir Agde Ensemble

7 représentants

Gérard REY

Anne-Marie GARRIGUES

Germain CASTEL

Corinne SEIWERT

Claude GUILLERET

Magali MAZAS

Fabrice MUR

9 CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Liste AGDE BLEU MARINE
2 représentants

Alain LEBAUBE

Evelyne KEITH

Elections des représentants de la ville

Commission Administration Générale et Finances
• 7 représentants

Gérard Millat, Henri Saucerotte, Jean-Luc Chaillou, Christiane Mothes, Mary-Hélène Mattia, Corinne Seiwert et Alain Lebaube

Commission Grands Travaux, Urbanisme et Patrimoine
• 7 représentants

Sébastien Frey, Christine Antoine, Louis Bentajou, Rémy Glomot, Stéphane Hugonnet, Germain Castel et Alain Lebaube

Commission Vie Sociale
• 7 représentants

Carole Raynaud, Martine Vibarel-Carreau, Yonne Keller, Robert Craba, Brigitte Martinez, Claude Guilleret et Evelyne Keith

Conseil d'Administration du CCAS
• 7 représentants

Sébastien Frey, Carole Raynaud, Anne Houles, Brigitte Martinez, Lucienne Labatut, Anne-Marie Garrigues et Evelyne Keith

Comité de Direction de l'Office de Tourisme
• 11 titulaires

Gilles D'Ettore, Sébastien Frey, Gérard Millat, Christine Antoine, Robert Craba, Jean-Luc Chaillou, Stéphane Hugonnet, Marion Maerten, Gaby Ruiz, Chantal Guilhou et Christiane Mothes

• 11 suppléants

Gilles D'Ettore, Sébastien Frey, Gérard Millat, Christine Antoine, Robert Craba, Jean-Luc Chaillou, Stéphane Hugonnet, Marion Maerten, Gaby Ruiz, Chantal Guilhou et Christiane Mothes

Sodéal
• 9 représentants au Conseil d'Administration

Gilles D'Ettore, Jean-Luc Chaillou, Jérôme Bonnafoux, Gérard Millat, Robert Craba, Henri Saucerotte, Gaby Ruiz, Chantal Guilhou et Stéphane Hugonnet

• 1 représentant aux Assemblées Générales

Jean-Luc Chaillou

• 2 représentants à la Commission des marchés

Gérard Millat (titulaire) et Henri Saucerotte (suppléant)

SAEML "La Criée aux Poissons des Pays d'Agde"
• 7 Administrateurs

Gilles D'Ettore, Sébastien Frey, Gérard Millat, Louis Bentajou, Christiane Mothes, Brigitte Martinez et Christian Théron

• 1 représentant aux Assemblées Générales

Christian Théron

• 2 représentants au Conseil Consultatif d'exploitation

Christian Théron (titulaire) et Christiane Mothes (suppléant)

SIVOM du Canton d'Agde
• 10 délégués

Sébastien Frey, Louis Bentajou, Véronique Salgas, Rémy Glomot, Brigitte Martinez (titulaires) et Gérard Millat, Chantal Guilhou, Yves Mangin, Jean-Luc Chaillou, Carole Raynaud (suppléants)

Syndicat "Hérault Energies"
2 délégués

Gérard Millat (titulaire) et Henri Saucerotte (suppléant)

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Bas Languedoc
4 délégués

Lucienne Labatut, Véronique Salgas (titulaires) et Yves Mangin, Rémy Glomot (suppléants)

Syndicat Mixte d'Etude et de Travaux de l'Astien (SMETA)
2 délégués

Véronique Salgas (titulaire) et Rémy Glomot (suppléant)

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
3 représentants

Jérôme Bonnafoux, Jean-Luc Chaillou (titulaires) et Mary-Hélène Mattia (suppléant)

Conseil d'Administration du Centre Hospitalier du Bassin de Thau
2 administrateurs

Gilles D'Ettore et Yves Mangin

Conseil de la Maison de la Justice et du Droit
1 représentant

Jérôme Bonnafoux

Caisse des Ecoles
4 représentants

Carole Raynaud, Martine Vibarel-Carreau, Gérard Millat et Robert Craba

Conseil d'Administration de la MJC
4 représentants

Yvonne Keller, Robert Craba, Lucienne Labatut et Gaby Ruiz

GILLES D'ETTORE
réélu à la Présidence de l'Agglomération Hérault Méditerranée

Suite aux résultats des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars derniers, le premier conseil communautaire s'est tenu le lundi 14 avril à Agde. Le Président de la Communauté d'Agglomération et Maire d'Agde, Gilles D'Ettore, a procédé à la lecture des noms des 55 conseillers communautaires élus pour la première fois au suffrage universel et des 9 suppléants de nos 19 communes.

Puis, Mme Edith Fabre, doyenne d'âge, a proposé à l'assemblée de procéder à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération. Gilles D'Ettore a été élu à la majorité absolue avec 43 voix (1 absent et 11 blancs).

Le Président a exprimé *"ses remerciements aux élus qui lui ont renouvelé leur confiance au sein de cette nouvelle assemblée"* et a affirmé *"sa volonté de travailler pour l'intérêt général des 72 000 habitants du territoire dans un esprit de concorde et de solidarité au sein de l'Agglomération la plus attractive de la région Languedoc-Roussillon"*. Il a ensuite été procédé à l'élection des 14 vice-présidents et des membres du bureau de l'Agglomération.

Le bureau communautaire

Il se compose du Président (Gilles D'ETTORE, Maire d'Agde), des 14 Vice-présidents (Guy AMIEL, Sébastien FREY, Alain GRENIER, Jean MARTINEZ, Stéphane HUGONNET, Robert GAIRAUD, Edgar SICARD, Jordan DARTIER, Stéphane PEPIN-BONNET, Gérard BARRAU, Gwendoline CHAUDOIR, Christian THERON, Yann LLOPIS, Géraldine KERVELLA) et des autres maires des 19 communes : Alain VOGEL-SINGER, Maire de Pézenas ; Philippe HUPPE, Maire d'Adissan ; Jean-Marie AT, Maire d'Aumes ; Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau-de-Guers ; Henri SANCHEZ, Maire de Cazouls d'Hérault ; Vincent GAUDY, Maire de Florensac ; Rémi BOUYALA, Maire de Lézignan-la-Cèbe ; Daniel RENAUD, Maire de Nizas et Christine PRADEL, Maire de Saint-Pons-de-Mauchiens.

14 Vice-présidents

AMIEL Guy
1er Vice-président
FINANCES ET OPTIMISATION BUDGETAIRE
Maire de Saint-Thibéry

FREY Sébastien
2ème Vice-président
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE DE LA VILLE
1er Adjoint de la ville d'Agde, Conseiller Général du Canton d'Agde

GRENIER Alain
3ème Vice-Président
EMPLOI ET FORMATION
1er Adjoint à la ville de Pézenas

MARTINEZ Jean
4ème Vice-président
EAU ET ASSAINISSEMENT
Maire de Caux

HUGONNET Stéphane
5ème Vice-président
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Conseiller Municipal de la ville d'Agde

GAIRAUD Robert
6ème Vice-président
COMMANDE PUBLIQUE/PROPRETÉ VOIRIE
Maire de Pomérols

SICARD Edgar
7ème Vice-président
RESSOURCES HUMAINES
Maire de Nézignan l'Evêque

DARTIER Jordan
8ème Vice-président
TOURISME
Maire de Vias

PEPIN-BONNET Stéphane
9ème Vice-président
HABITAT
Maire de Bessan

BARRAU Gérard
10ème Vice-président
ESPACES VERTS/ BATIMENTS
Maire de Pinet

CHAUDOIR Gwendoline
11ème Vice-présidente
ENVIRONNEMENT
Maire de Portiragnes

THERON Christian
12ème Vice-président
TRANSPORTS
Conseiller Municipal de la ville d'Agde

LLOPIS Yann
13ème Vice-président
PATRIMOINE, ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS
Maire de Montagnac

KERVELLA Géraldine
14ème Vice-présidente
MÉTIERS D'ART
Conseillère Municipale de la ville d'Agde

INTERVIEW

Jérôme Bonnafoux

Adjoint au Maire délégué à la Sécurité

Jérôme Bonnafoux, vous venez d'être nommé Adjoint au Maire délégué à la Sécurité dans une ville que vous connaissez bien puisque vous avez dirigé pendant 7 ans le Centre de Secours d'Agde. Quelle est votre appréciation de la situation en matière de sécurité sur la commune ?

Jérôme Bonnafoux : Les chiffres délivrés par le Ministère de l'Intérieur le démontrent, les résultats des actions conduites en matière de lutte conte la délinquance sur Agde sont satisfaisants. Tout au long des dernières années, nous avons constaté une baisse de la délinquance et tout particulièrement l'année dernière, puisque la délinquance générale a diminué de 9 %. Il n'empêche que certaines difficultés persistent, particulièrement en Cœur de Ville, où l'on constate au quotidien trop d'incivilités et où se concentre l'essentiel des faits délictueux constatés.

Justement, le Cœur de Ville apparaît comme une priorité de l'action municipale. Comment comptez-vous réorganiser l'action des services pour qu'il soit mis un terme à certains débordements ?

Jérôme Bonnafoux : Le Cœur de Ville est effectivement la priorité et c'est la raison pour laquelle, dès ma prise de fonctions, j'ai été amené à prendre un certain nombre de décisions. J'ai ainsi, à la demande du Maire, redéployé les effectifs de police en Cœur de Ville pour qu'il y ait un renforcement de la présence policière dans le quartier, tout particulièrement entre 16 heures et 23 heures. Sur cette plage horaire, qui est la plus sensible, ce sont à la fois des équipes pédestres de la Police Municipale, la brigade cynophile, des patrouilles mixtes Police Nationale-Police Municipale ainsi qu'une brigade scooter qui interviendront de concert pour quadriller le terrain. Cette présence diversifiée permettra de renforcer l'efficacité des interventions réalisées, sur un quartier historique à configuration urbaine particulière.

Par ailleurs, nous avons consolidé l'équipe de médiation avec pour principaux objectifs de faire de la

prévention et d'être en relation constante avec les résidents et les commerçants du quartier.

Enfin, nous avons installé récemment le Groupement local de traitement de la délinquance qui, sous l'autorité du Procureur de la République, réunit l'ensemble des intervenants pour une meilleure coordination de l'action des services de police et de justice et afin d'apporter une réponse pénale dans des délais raccourcis.

La vidéosurveillance semble être un élément déterminant pour l'efficacité des interventions. Comment comptez-vous faire évoluer le dispositif ?

Jérôme Bonnafoux : Effectivement, la vidéosurveillance est aujourd'hui un outil indispensable pour la lutte contre la délinquance. Nous disposons pour cela d'un Centre Superviseur Urbain fonctionnant 24h/24 et d'une réseau comprenant une cinquantaine de caméras, si l'on intègre celles jusqu'ici pilotées par la Sodéal mais qui vont être très prochainement connectées au CSU. Ce réseau a vocation à être développé afin de mieux prendre en compte les espaces publics qui doivent faire l'objet d'une surveillance renforcée.

Par ailleurs, nous venons de faire l'acquisition de caméras mobiles que l'on pourra installer provisoirement sur des secteurs qui poseront ponctuellement problème. Cela nous permettra de faire constamment évoluer notre dispositif.

Vous souhaitez aussi réorganiser la Police Municipale, là encore pour améliorer l'efficacité de son action. Quelles sont les évolutions que vous souhaitez y apporter ?

Jérôme Bonnafoux : J'ai eu la chance de travailler, dans mes anciennes fonctions de Chef des sapeurs-pompiers d'Agde, avec la Police Municipale de la ville et j'ai pu constater le professionnalisme des équipes en place avec une diversité des modes d'intervention qui permet de répondre à la variété des besoins générés par la géographie particulière de notre territoire et la saisonnalité des flux de population.

Pour cela, le Département Sécurité sera structuré autour de trois pôles : un pôle Prévention-Médiation, un pôle Opération-Intervention et un pôle Vidéoprotection-CSU. Ces pôles travailleront de manière transversale afin d'échanger les informations et de mieux coordonner les différentes actions des services de la Police Municipale.

Il convient aussi de préciser qu'une Brigade Environnement, constituée de gardes champêtres, interviendra pour tous les problèmes liés à la police de l'environnement, notamment les décharges sauvages et les différentes pollutions visuelles et sonores qui seront constatées dans les différents quartiers de la ville.

La saison estivale approche. C'est toujours une période particulière pour les services de police. Là encore, comment comptez-vous adapter le dispositif par rapport à la fréquentation touristique ?

Jérôme Bonnafoux : Compte tenu des différentes activités et manifestations organisées sur le territoire communal, nous allons adapter les effectifs aux lieux et aux horaires des animations. L'objectif est d'avoir une présence accrue de policiers sur le terrain, complétée notamment la nuit par des équipes spécialisées telles que les maîtres chiens.

Des actions préventives, notamment dans le domaine de la sécurité routière et de la lutte contre le stationnement sauvage, seront également menées par la Brigade motorisée.

Pour ce qui est des nuisances sonores, qui constituent une vraie préoccupation pour les résidents situés à proximité des lieux d'activité touristique, nous venons de créer une Cellule Bruit, qui sera chargée plus particulièrement de réaliser des contrôles sonores mais aussi, en coordination avec les services de police et la Sous-Préfecture, de délivrer les autorisations de fermeture tardive.

De plus, nous venons de prendre un arrêté interdisant la vente d'alcool dans les épiceries de nuit de 21h à 6h.

Enfin, une réunion de coordination de sécurité, réunissant l'ensemble des acteurs, se tiendra hebdomadairement sous la présidence de Monsieur le Maire afin d'identifier les éventuelles difficultés et coordonner l'action des différents services.

En conclusion, quels sont vos objectifs en termes de sécurité pour les années à venir ?

Jérôme Bonnafoux : L'objectif est de finaliser rapidement un Plan de Sécurité et de Tranquillité, qui concernera à la fois le Cœur de Ville, l'Ile des Loisirs, mais aussi les secteurs qui présenteront ponctuellement des problèmes. Agde, pour la tranquillité de vie de ses habitants mais aussi pour l'attractivité de sa destination touristique, doit rester une ville sûre où il fait bon vivre. C'est la mission qui m'a été confiée pour les années à venir.

AGDE au fil du temps

RDV les 30 et 31 mai en Cœur de Ville pour la 8ème édition

Si vous vous sentez l'âme d'un Herbert Georges Wells, rendez-vous fin mai en Cœur de Ville pour remonter le temps et découvrir l'Agde d'autrefois à l'occasion de la 8ème édition d'Agde au fil du temps, organisée par le Comité d'Organisation des Manifestations Historiques d'Agde (COMHA) en partenariat avec la Ville d'Agde, l'Office de Tourisme et le CCAS.

Antiquité, Moyen-Age, Renaissance, Belle Epoque, guerre de 39-45… rien n'a été oublié et prendra vie, le temps d'une journée, grâce aux groupes et compagnies présents pour l'occasion.

En guise de mise en bouche, vous pourrez participer à un grand banquet, vendredi 30 mai à 20h00, dans la salle du Moulin des Evêques, dont les colonnes en basalte témoignent du passé industriel de la ville. Pensez à réserver vos places !

Le lendemain, de la Promenade aux berges de l'Hérault, de nombreuses animations, spectacles, ateliers, danses, musique et chants vous attendront et rythmeront la journée. Et ce de manière non-stop : une nouveauté de cette 8ème édition, afin de vous laisser le temps de déambuler, d'aller à la découverte de chaque époque et d'apprécier...

Pour finir, tous les participants se retrouveront pour un grand défilé de clôture le samedi soir à partir de 19 heures, dans les rues du Cœur de Ville.

Détail du programme sur www.agdeaufildutemps.com et www.ville-agde.fr. Repas-spectacle : 25 euros par personne, 22 euros si vous venez costumé ! Réservation au 04 67 94 62 70

A DÉCOUVRIR

• **SUR LA PROMENADE,** marionnettes, petite ferme, chevaliers des croisades, folklore gitan, tambours et cornemuses

• **RUE JEAN ROGER,** découverte des vieux métiers, épices et teintures, calligraphie… Dans cette rue et rue de l'Amour, vous pourrez retrouver du théâtre de rue ; l'époque de Molière ne sera pas oubliée !

• **MAISON DU CŒUR DE VILLE,** ambiance Renaissance (musiques, danses, chants) et taverne

• **DE LA CATHÉDRALE AU SQUARE PICHEIRE,** en passant par la salle du Chapitre, ambiance Moyen-Age (musiques, danses, campement et combats). Dans la salle du Chapitre, jeux en bois et atelier du souffleur de verre

• **PLACE DES AIRES,** ambiance Médiévale et Renaissance… autour du puits, dégustation de cervoise et de galettes d'antan. Danses, saynètes, démonstrations et combats, boutique de couturières…

• **PLACE JEAN JAURÈS,** ambiance Belle Epoque : défilé de mode, vendanges, jeux, danses et chansons au son de l'orgue de barbarie, sans oublier un "mariage", le samedi à la cathédrale

• **PLACE MOLIÈRE,** ambiance orientale. Musiques, danses, thé à la menthe et pâtisseries seront au rendez-vous

• **BELLE AGATHOISE,** ambiance Grèce antique. Ateliers monétaire et de peinture, danses, parures, cosmétiques…

• **RUE DE L'AMOUR ET COUR DE L'OFFICE DE TOURISME,** pour la première fois à Agde, l'ensemble "Séquence Vocale", en provenance de Bar Le Duc !

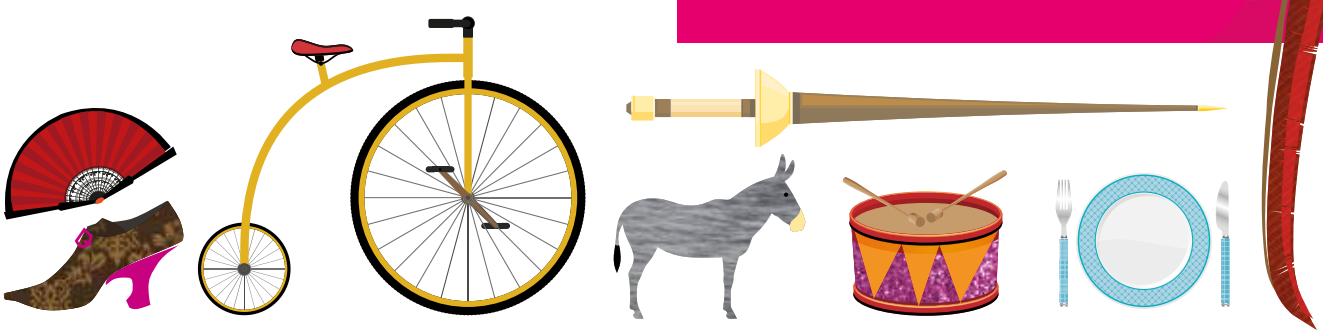

agde et son territoire dans la Grande Guerre

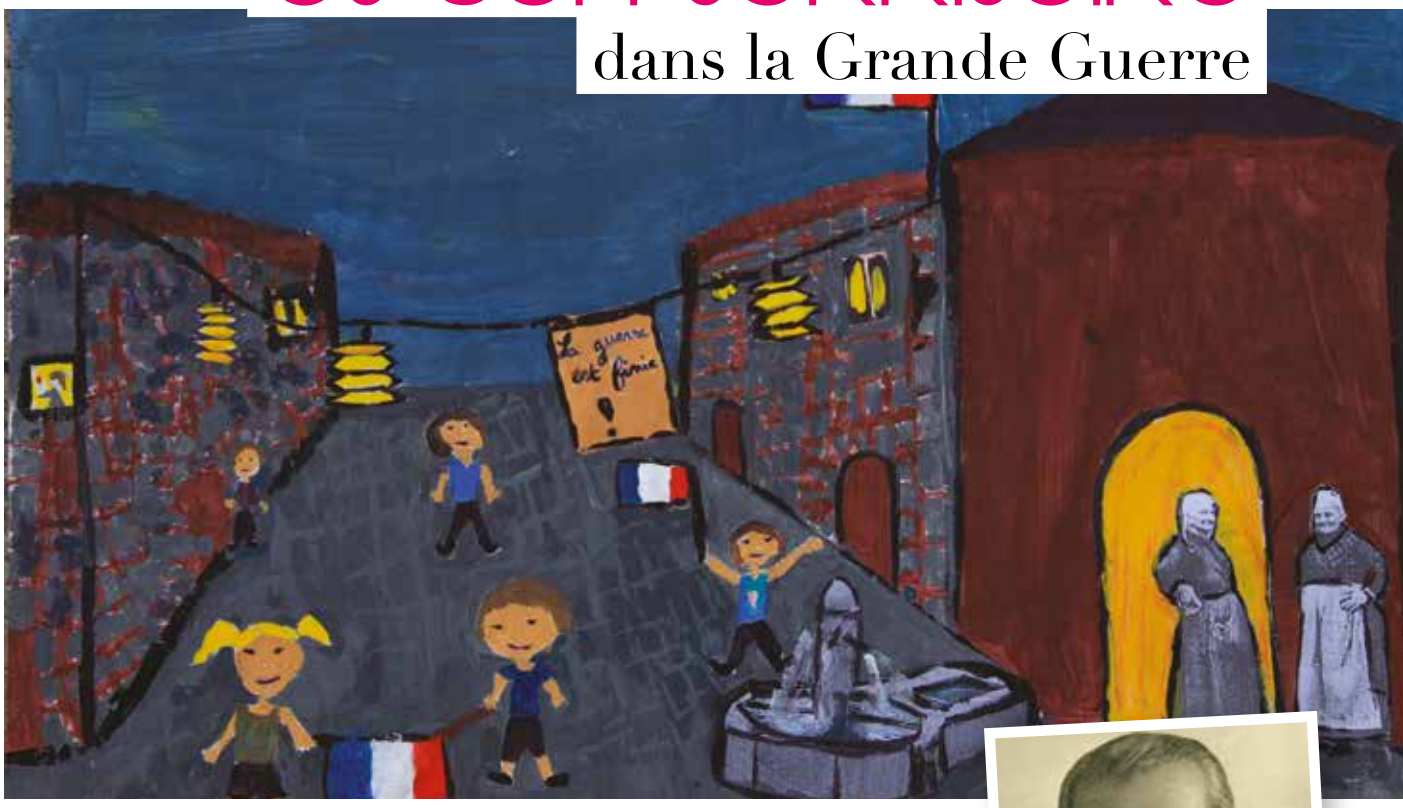

Nul doute que le centenaire de la Grande Guerre comptera parmi les événements majeurs de cette année 2014, avec des célébrations qui retentiront un peu partout en France et en Europe. Bien que très éloignée du front, Agde a connu sa guerre : elle a vu partir ses hommes qui ont connu l'enfer des tranchées, la souffrance et la mort. Elle a accueilli les blessés du front dans le collège, transformé pour l'occasion en hôpital militaire. Quant aux Agathois et Agathoises restés sur place, ils ont pallié à leur absence et ont ainsi participé à l'effort de guerre. C'est pourquoi la Ville s'est engagée dans cette commémoration afin d'honorer, 100 ans plus tard, la mémoire et le courage des "Agathois de la Grande Guerre".

C'est avec ce profond désir de rendre un hommage de qualité que le service des Archives Municipales a débuté, dès septembre 2011, son travail sur 14-18. Une étude rendue possible grâce à Franck Bancal qui a fait don de sa collection sur la période. Parmi cet ensemble de documents remarquables, se distinguent tout particulièrement deux correspondances de poilus agathois : Joseph Sigal, ouvrier à l'usine Martignier, père de quatre enfants, et Paul Loubet, père de famille et jardinier, ainsi que les souvenirs de la guerre de Louis Baron quand il était enfant. La correspondance de François Cullier, jeune soldat de la classe 16, confiée par Francine Ferraz, est venue apporter un autre témoignage. Au travers de ses lettres, c'est le quotidien des Agathois au combat qui prend vie.

Dès février-mars 2012, un premier projet pédagogique a vu le jour : les CM1 et CM2 de l'école Frédéric Bazille et leurs professeurs : Annie Sagnes et Germain Oustry sont partis sur les traces de leurs ancêtres. De leur imagination est née une collection de dessins.

Louis Baron

François Cullier

Joseph et Marie Sigal

Les recherches menées par le service des Archives Municipales ont tout d'abord débouché sur la rédaction d'un catalogue d'exposition. Christine Delpous, professeure au collège René Cassin, et Valérie Fossa, professeure au lycée Loubatières, sont intervenues en qualité de référentes pédagogiques afin que cette publication soit accessible aux scolaires.

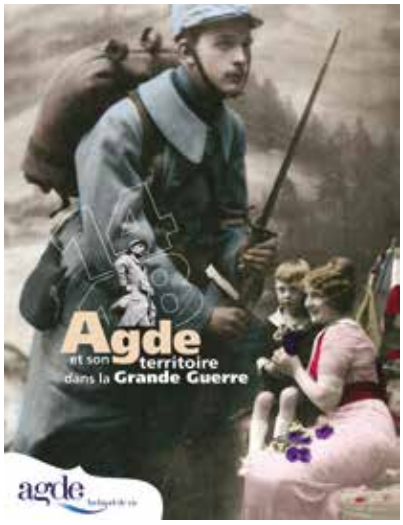

Au fil des mois, beaucoup d'Agathois ont apporté leur aide en autorisant la numérisation et l'exploitation de leurs documents familiaux précieusement conservés depuis un siècle, à l'exemple de la correspondance du jeune marin André Serven. Un élan qui s'est poursuivi au travers de la Grande Collecte, lancée en novembre 2013 à grand renfort de spots publicitaires nationaux. Le fonds des Archives s'est alors enrichi de collections venues parfois des villages du secteur, notamment de Florensac.

Ce projet de commémoration a fédéré différents partenaires institutionnels et associatifs, à commencer par le Groupe de Recherches Historiques Agathoises (GRHISTA) qui a proposé son expertise pour l'organisation d'un colloque scientifique sur le sujet. Le Musée Agathois Jules Baudou et la Maison des Savoirs se sont joints avec enthousiasme à cette programmation. Une programmation dont la qualité et le sérieux ont été reconnus par la Mission du Centenaire qui a décerné à ce projet une labellisation nationale*.

*** Le label Archives et le label Education**

Afin d'obtenir le label des commémorations du centenaire de la guerre 14-18, les Archives Municipales de la Ville d'Agde ont présenté, en amont, un projet devant le Sous-Préfet et une commission de plus de 20 personnes comprenant des anciens combattants, des militaires, des représentants de l'Education Nationale et du monde de la culture. Le projet validé et l'obtention du label acquise ont permis à la Ville d'Agde d'être inscrite dans le programme officiel de la commémoration et ainsi bénéficier de la publicité faite par l'Etat Français.

En ce qui concerne le label Education, c'est grâce aux travaux réalisés par les élèves de l'école Frédéric Bazille et du collège René Cassin que la Ville l'a obtenu. L'objectif est maintenant de travailler avec les écoles publiques, ainsi que les lycées afin de donner plus d'ampleur aux projets inscrits dans ce label.

Rendez-vous d'octobre à décembre 2014 !

Le dernier trimestre de l'année sera donc l'occasion de vibrer à l'heure de la Grande Guerre. C'est à la Maison des Savoirs, l'ancien collège de la Ville qui fut transformé en hôpital complémentaire pendant la Première Guerre, qu'une grande partie de la programmation vous sera proposée. Là même où, du 11 août 1914 au 21 octobre 1917, 1 560 militaires français blessés ou malades furent accueillis. Au programme de cette commémoration…

• L'EXPOSITION "14/18 : AGATHOIS DANS LA GRANDE GUERRE"
Du 30 septembre au 31 octobre 2014 à la médiathèque Maison des Savoirs

L'occasion de découvrir, au fil de ses 19 panneaux, la vie à Agde de 1914 à 1918 ainsi que celle des Agathois au combat sans oublier la mémoire de la guerre. Elle sera accompagnée de nombreuses pièces originales : artisanat des poilus, documents d'archives et objets ayant appartenu à des poilus agathois.

• UNE SOIRÉE THÉMATIQUE SUR LA GRANDE GUERRE
Le 3 octobre 2014 dès 18h00 à la médiathèque Maison des Savoirs

Avec une conférence du professeur Jules Maurin, spécialiste de la Grande Guerre et des soldats de l'Hérault, suivie du spectacle de lettre et récits d'un poilu, intitulé "Correspondance d'un fantôme de boue" par le conteur Fabien Bages.

• DES VISITES THÉMATIQUES
A partir d'octobre 2014 au Musée Agathois

Autour des collections spécifiques à la période du Musée Agathois.

• LE COLLOQUE "14/18 : L'AGADÈS DANS LA GUERRE"

Les 10 et 11 octobre 2014 à la médiathèque Maison des Savoirs

Co-organisé par le GRHISTA et la Ville d'Agde sous la direction de Jean Sagnes. 15 communications sur la Grande Guerre à l'échelon local. La conférence "Fallait-il être patriote pour partir à la guerre?" du professeur Frédéric Rousseau de l'université Montpellier III, conclura ce colloque.

• LE SPECTACLE THÉÂTRAL "14-18, ADIEU LA VIE, ADIEU L'AMOUR"
Les 28 novembre et 12 décembre 2014 à la médiathèque Maison des Savoirs et le 11 novembre 2014 à la salle des Fêtes

Proposée par l'association "Les Amis du Cheval Marin". Création mêlant théâtre, vidéos et lettres. Un vibrant hommage aux poilus agathois morts pour la France.

• LA PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE MAISON DES SAVOIRS SERA DÉCLINÉE AUTOUR DE LA THÉMATIQUE DE 14-18
Durant tout l'automne 2014 à la médiathèque Maison des Savoirs

Au programme : conférences, ciné-club, expositions, lecture-spectacle...

• LA CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE DU 11 NOVEMBRE
livrera un hommage particulièrement appuyé en cette année de centenaire.

EXTRAITS DE LETTRES
DE NOS POILUS

Lettre de Joseph à son épouse Marie (31/12/1914)

"Quant à la guerre, ici c'est tout tranquille, ils ne se battent presque pas, il n'y a que l'artillerie qui tire de temps en temps, mais nous ne risquons rien, nous restons dedans pour ne pas que l'on nous voit… nous sommes cachés dans la terre, cela fait qu'ils ne peuvent pas nous tirer dessus. Et puis entre nous et les boches, il y a la rivière et… les ponts sont démolis… naturellement tout le monde n'est pas comme nous, les jeunes sont un peu plus exposés…"

Lettre d'André à ses parents, datée du 11/02/1915, Suez

"Cette fois, je ne puis vous dire grand-chose car nous ne sommes pas sortis du canal, nous avons eu un petit combat avec les Turcs. On a tiré une cinquantaine de coups de canons et on les a mis en déroute. Les Hindous et les Anglais qui étaient tout le long du canal ont fait prisonnier un millier de Turcs avec leurs chameaux et munitions… Je suis très bien portant, mais à bord il y en a beaucoup qui sont malades car il fait chaud toute la journée à griller sur place et la nuit on dirait que nous sommes au pôle de glace tellement il fait froid".

Lettre de François à sa tante et à sa cousine (30/04/1915)

"Merci bien pour votre carte. Vous êtes curieuses, paraît-il, de savoir ce que l'on fait de cette classe 16. Le bien-être et le confort qu'on lui avait promis sont loin d'être ceux dont les chambres et le ministre parlaient. Ça barde ! Ça barde même trop pour des gars de 19 ans. Il n'y a qu'à voir le nombre toujours croissant de défaillants sur les rangs pour s'en rendre compte. Le matin, réveil à 5h ¼, à 6 h ¼ rassemblement avec fusil, cartouchières et départ pour l'exercice, 3 km pour aller au terrain de manœuvres et à peine arrivé, des mouvements en veux-tu en voilà. Le Lieutenant s'étonne qu'il y en ait qui tombent…"

Lettre de Paul à son épouse Marie (10/06/1915)

"Je te dirai que je suis dans une tranchée de première ligne. Les boches ne sont pas loin mais il n'y en a pas un qui se présente car ils se tiennent soigneusement cachés... Puis dans la journée, c'est le canon qui fait seul le travail… Ce soir, nous quittons les premières lignes pour aller en seconde car chaque soir, on se remplace par section. Voilà deux jours que je suis aux tranchées et je ne m'en porte pas plus mal. Dans quatre jours de plus… on ira au repos. On ne force pas trop mais on ne dort pas beaucoup. Enfin que veux-tu, on fait comme les camarades et il y en a beaucoup qui en ont assez vu qu'il y a plus de dix mois qu'ils font le même fourbi".

ET POUR LES SCOLAIRES ?

Ce projet est également conçu pour faire revivre ce pan de l'histoire aux scolaires primaires et secondaires. L'implication de Christine Delpous, professeure d'Histoire Géographie au collège René Cassin, a d'ailleurs été reconnue par une labellisation de la Mission du Centenaire pour la partie pédagogique.

Des visites guidées de l'exposition seront organisées à la Maison des Savoirs pour les classes. Accompagnée d'un dossier pédagogique, l'exposition fera l'objet d'une présentation dans les différents établissements scolaires de la Ville et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée qui en feront la demande. Des représentations du spectacle "14-18, Adieu la vie, Adieu l'Amour", dédiées aux scolaires, seront également proposées en novembre 2014.

LA GRANDE COLLECTE SE POURSUIT…

Si vous possédez des documents, cartes postales et photos concernant cette période, le service des Archives sera heureux de vous accueillir : ces documents pourront ainsi être scannés puis présentés lors de l'exposition du mois d'octobre prochain.

UN GRAND MERCI !

Cette exposition n'aurait pas pu avoir lieu sans l'aide de nombreuses familles et collectionneurs.

Le service des Archives Municipales tient tout particulièrement à remercier : Michel Adgé, Magdeleine Arnal, Ginette Bancal, Marie Pauline Baron, Jeannette Bérail, Ginette Bernet, Etienne Brualla, Alain Carles, Alberte Chavardès, Georges Cléophas, Monique Dental, Francine et Gérard Druart, Sylvia Ferraz, Josette Germa Belluc, Carmelo Gonzalès, Jean Grimal, Georges Hucek, Vincent Mirande, Jean-Claude Mothes, Anne-Marie Peyre, Alain Sagnes, Serge Sénabré, Marc Serven, la famille Sigal, Josyane Tuso, Jo Vilamosa et Marie Villeneuve.

} Renseignements, Archives Municipales au 04 67 94 65 41

14èmes JOURNÉES DU Terroir

Le goût de la tradition

Les 14 et 15 juin, l'association ALTL (Activités et Loisirs du Terroir Languedocien), vous donne rendez-vous sur le parc du château Laurens pour deux journées placées sous le signe de la tradition et du terroir. Cet événement, désormais incontournable de la pré-saison estivale, est avant tout l'occasion de mettre en avant le patrimoine local, mais aussi l'histoire des hommes et des métiers, et leur savoir-faire, au travers de démonstrations, d'activités et de stands de présentation. Et cela marche, à en juger par le nombre de visiteurs qui, chaque année, viennent à la rencontre des intervenants, installés à l'ombre des arbres du parc de Belle-Isle…

DEMANDEZ le programme ! *

Animations permanentes, samedi et dimanche

- Présentation de vieux métiers : cardeur, fileuse, tricoteuse, travail du bois, fabricant de balais, rémouleur, tissage gaulois
- Animations taurines dans l'arène de la Manade du Grand Salan : jeux gardians, courses à la cocarde, tradition camarguaise et andalouse
- Artisans d'art : forgerons, fondeur, ciseleur, structures métalliques, sculpteurs, minéraux taillés, bijoux, calligraphie sur galets, fabricant de couteaux de poche, artisans du bois (tourneur sur bois, jeux et jouets, sculpteur sur bois à la tronçonneuse), gravure et souffleur sur verre
- Grand spectacle équestre "CRINIERE ET BURLE"
- Animations équestres avec "LA GRANGE DES FÉES"
- Présentation de petits chevaux (89 cm au garrot)
- Exposition des Peintres Agathois
- Démonstration de modélisme volant, hydroglisseurs et modèles réduits de bateaux dans le bassin
- Démonstration de modélisme : voitures et modèles radio commandés
- Démonstration de scaphandrier pied lourd avec pompe à main

* Sous réserve de modifications éventuelles

Demandez le programme ! *
Animations permanentes, samedi et dimanche

- Marché de produits du terroir
- Village des grognards
- Village de la chasse : engins de piégeage, mare et gabions, chiens de chasse...
- Village de la pêche : bassin à truites, matériel de pêche...
- Village des enfants avec manèges
- Promenades à poney avec le "RANCH LUKE"
- Parcours acrobatique et tyrolienne pour les enfants
- Défilé de rames traditionnelles avec la "SNAGAT"
- Présentation et animation de la BARQUE DE POSTE

ANIMATIONS* PONCTUELLES

SAMEDI 14 JUIN
Ouverture à 10h30

- 12h30 : Apéritif offert par "LA ROUTE DES VIGNERONS ET DES PÊCHEURS"
- 12h30 à 15h30 : Groupe folklorique "LES LAVANDES DE SAUVETERRE"
- 15h00 : Grand spectacle équestre "CRINIERE ET BURLE"
- 16h30 : Courses camarguaises avec la "MANADE DU GRAND SALAN"
- 17h00 à 18h15 : One Man Show avec l'imitateur ARTHUR JORKA
- 20h00 à 22h00 : Jazz manouche et chants avec le groupe "LA TCHAVE"
- 22h00 à minuit : Musique festive avec le groupe "LA CABOCHE"

Nos remerciements à Geneviève Dalmas, de l'association "Crinière et Burle"

Samedi 14 juin 2014
de 10h30 à 1h00
Dimanche 15 juin 2014
de 10h30 à 18h00
Parc du château
Laurens - Belle Isle
Agde
Entrée libre
Restauration
et buvette sur place

Nos remerciements à la Manade du Grand Salan de Portiragnes

DIMANCHE 15 JUIN
Ouverture à 10h30

- 12h30 : Apéritif offert par "LA ROUTE DES VIGNERONS ET DES PÊCHEURS"
- Bénédiction des petits chevaux
- Spectacles équestres et jeux à cheval avec "LA GRANGE DES FÉES"
- Abrivados avec la "MANADE DU GRAND SALAN"
- 12h00 à 17h00 : Chants et danses sévillanes avec "LOVE FLAM AND CO"
- 17h30 : Clôture de la manifestation

* Sous réserve de modifications éventuelles

VINOCAP

Trois jours de convivialité à partager autour du vin les 29, 30 et 31 mai 2014

////////////////////////

Amateurs de bons vins ou œnologues confirmés, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée vous donne rendez-vous du 29 au 31 mai le long des quais rénovés du Centre-Port, au Cap d'Agde, pour la 5ème édition de Vinocap. Rendez-vous de 10h00 à 20h00 pour découvrir le meilleur des crus régionaux proposés par 97 vignerons issus des 19 communes du territoire et des vignobles les plus prestigieux du Languedoc-Roussillon.

////////////////////////

Une formule dégustation à 3 euros

Avec votre "pass dégustation" à 3 euros, vous bénéficiez d'un verre sérigraphié Vinocap et la possibilité de déguster 3 vins de votre choix. Pour cela, rendez-vous au stand accueil situé place du Barbecue ou au bout du Quai de la Trinquette. Des vendeurs facilement identifiables sillonneront également les quais sur des triporteurs pour vous permettre d'acheter votre pass. Vous recevrez alors un porte-verre et un sac en papier recyclé dans lequel vous pourrez déposer plan, carte touristique et bouteilles de vins achetées. Si vous souhaitez acquérir des cartons de vins, un livreur sera à votre disposition pour transporter vos achats jusqu'à votre véhicule ou à domicile, si vous habitez dans une résidence du Centre-Port.

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé ! A consommer avec modération !

Les temps forts de l'édition

• **Jeudi 29 mai à 10h30 :** Ouverture du salon VINOCAP au son des fifres et tambours de Pézenas sur la place du Barbecue, avec défilé des confréries pour célébrer la richesse des productions de notre territoire, les savoir-faire culinaires et l'art de vivre languedocien.

Présence des confréries de la Clairette d'Adissan, de la croustade et du Rosé de Bessan, des Bécos Figos de Nézignan l'Evêque, du Picpoul de Pinet, des Mille et une Pâtes du bassin de Thau et de Saint-Hippolyte rosé de Fontès.

• **Jeudi 29 mai de 16h00 à 19h00 :** Défilé costumé, en amont d'"Agde au fil du temps - 2 600 ans d'histoire" avec costumes, spectacles, chants, concerts... retraçant l'histoire de la cité agathoise, de l'Antiquité à nos jours.

• **Samedi 11 mai à 11h00 :** Grande dégustation de tielles confectionnées par la Confrérie des Mille et une Pâtes du bassin de Thau et de petits pâtés de Pézenas. Place du Barbecue.

• **Tous les jours :** Présence du groupe musical "Les Gaspards" qui reviennent cette année pour créer l'ambiance. Les artistes de ce quartet (accordéon contrebasse-saxophone-batterie) amèneront sur les quais toute leur bonne humeur.
Des interviews seront enfin organisées tout le long de ces trois jours en direct par le journaliste Paul-Eric Laurès, en partenariat avec Radio One.

une semaine très DD

Pour la sixième année consécutive, la Ville d'Agde s'était associée à la Semaine Nationale du Développement Durable qui s'est déroulée du 31 mars au 6 avril.

En prémices, le week-end du 29 mars, la Ville d'Agde a éteint, ainsi qu'elle s'y était engagée, les principaux bâtiments communaux ainsi que ses sites remarquables, comme les églises, en soutien à l'opération "Earth Hour, 60 minutes pour la planète" lancée à l'initiative du WWF*.

Sur le thème "Terre nourricière", la sixième édition agathoise du "DD" s'est poursuivie le mercredi 2 avril, avec l'ADENA (Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des Pays d'Agde) qui a ouvert au public de façon exceptionnelle l'ensemble du site du Bagnas. Une réserve nationale naturelle riche d'une faune et d'une flore aussi fragile que remarquable, ainsi qu'ont pu le découvrir les visiteurs.

C'est une invitation inédite à la découverte des forêts tropicales qui a ensuite conduit le public, jeudi 3 avril, au cinéma Le Travelling pour assister à la projection du film documentaire "Il était une Forêt". Après l'Oscar du meilleur film documentaire pour "La marche de l'Empereur" ou encore "Le Renard et l'Enfant", Luc Jacquet est parti cette fois à la rencontre du célèbre botaniste Francis Hallé, afin de comprendre comment, en sept siècles, les forêts tropicales poussent, vivent et meurent. S'en est suivie une rencontre-débat animée par Francis Hallé, qui a dénoncé, malgré son grand optimisme, le désastre écologique que constitue la déforestation abusive ainsi que la pollution. Un "génocide" qui a conduit à la disparition de nos forêts primaires.

La semaine "DD" s'est clôturée le samedi 5 avril au Domaine Saint-Martin par une grande journée d'animations et de rencontres. Une journée ensoleillée et animée par le journaliste Paul-Eric Laurès, assisté par plusieurs "journalistes

* World Wildlife Fund

en herbe" issus des écoles agathoises, qui n'ont pas hésité à solliciter le Maire d'Agde Gilles D'Ettore venu inaugurer l'événement en compagnie d'un grand nombre des élus de la Ville, au premier rang desquels le Premier Adjoint Sébastien Frey et la Conseillère Municipale en charge de l'Environnement Véronique Salgas.

C'est un programme riche et varié qu'ont pu découvrir les nombreux visiteurs venus participer à ce rendez-vous, comme l'Accro Pitchoun pour les plus acrobates ou la mini-ferme et les promenades à poneys pour les amoureux des animaux. Côté ateliers, les jardiniers n'ont pas été en reste avec la possibilité de fabriquer du compost ou encore de réaliser leurs jardins.

Quant aux stands à vocation pédagogique, ludique ou gastronomique pilotés par les partenaires de la manifestation, comme la Lyonnaise des Eaux, l'ADENA et la CAHM, ils ont, eux aussi, rencontré un vif succès tout au long de la journée, qui avait commencé en musique avec l'atelier Jazz de l'Ecole Municipale de Musique et s'est clôturée en musique également avec le spectacle "La Terre, notre Planète" interprété par les enfants des écoles élémentaires de la Ville.

La Reconquête Des **Verdisses**

est en marche

Jeudi 27 février 2014, le premier PAEN du département était inauguré sur Agde

Comment protéger et revaloriser les Verdisses, cette zone naturelle remarquable de 600 ha située sur le territoire des communes d'Agde et de Vias ?

Sous pression en période estivale, cet ancien delta de l'Hérault, sur lequel subsistent quelques exploitations agricoles, a été peu mis en valeur ces dernières années malgré la richesse du site. Le Conseil Général, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, ainsi que les deux communes d'Agde et de Vias se sont donc mobilisés et ont inauguré jeudi 27 février 2014 le premier PAEN du département. Ce Périmètre Agricole et Espaces Naturels péri-urbains va permettre de sanctuariser cette zone en protégeant le patrimoine naturel tout en maintenant, et même en réintroduisant, une activité agricole respectueuse de l'environnement.

Bruno Chabert, technicien au Conseil Général, a expliqué *"qu'aujourd'hui, la viticulture, la polyculture et les pâturages n'occupent plus qu'un tiers de la superficie des Verdisses. Des acquisitions foncières pour inciter des maraîchers ou des éleveurs à s'y installer sont prévues à moyen terme"*.

Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore s'est bien sûr réjoui de cette reconquête, soulignant que *"le dialogue avec l'ensemble des propriétaires est une avancée importante dans ce projet. Mais il reste deux contraintes fortes à lever : celle liée au Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) qui ne permet pas, à ce jour, d'y installer des serres, et celle liée aux campements sauvages, qui seront des obstacles à l'installation des agriculteurs. Il faudrait que nous puissions exproprier !"*.

Le diagnostic réalisé sur le secteur avait déjà permis d'identifier quatre enjeux forts, à savoir : maintenir et réintroduire une agriculture respectueuse de l'environnement, protéger le patrimoine naturel, équiper et rendre attractif les espaces naturels, enfin lutter efficacement contre toutes les formes de cabanisation. Le lancement de ce PAEN, opération pilote dans l'Hérault, va permettre de mettre en œuvre, durant les années à venir, tout un programme d'actions, qui découle de ces 4 grandes orientations : animation foncière, actions de curage, végétalisation, débroussaillage, réhabilitation de canaux d'irrigation, mise en place de circuits courts "paniers paysans", "marchés des producteurs", "cueillette à la ferme", diagnostic pastoral, limitation de la circulation motorisée, création de parcours pédestres, équestres ou VTT ou encore signalisation des richesses naturelles...

La station d'épuration
à la pointe de l'innovation !

Après Grasse et Cannes, Agde est aujourd'hui la troisième commune de France à bénéficier au sein de sa station d'épuration d'une technologie avant-gardiste : un bioréacteur à membranes. Derrière ce nom barbare, se cache un système particulièrement innovant, produit par une industrie française : Suez Environnement via sa filiale Degremont, et qui permet de rejeter une eau "qualité baignade". Un sacré plus en matière d'environnement !

Un choix audacieux et durable

Inauguré le 27 novembre 2013, le bioréacteur à membranes est un process qui permet de traiter les eaux usées par micro-filtration, c'est-à-dire en utilisant des membranes si fines que celles-ci forment une barrière efficace contre toutes les matières (y compris les bactéries et de nombreux virus !). Résultat : les particules sont filtrées jusqu'à 0,035 micron, ce qui permet de rejeter une eau "qualité baignade".

En effet, le procédé permet de retirer davantage d'impuretés sans ajout de produit chimique, tout en produisant moins de boues, c'est-à-dire de déchets, et en prenant moins de place. De quoi contribuer de manière durable à préserver l'Hérault et le littoral agathois, un choix stratégique pour une ville touristique comme Agde et qui permettra, à terme, de faire aussi des économies d'eau grâce à l'arrosage du Golf, lequel, aujourd'hui, consomme chaque année 330 000 m³ d'eau potable comme tous les autres golfs de France.

Plus de 10 millions d'euros investis et une capacité portée à 52 000 équivalent-habitants

La réalisation du bioréacteur, entièrement portée par Lyonnaise des Eaux, le délégataire de la Ville d'Agde, a nécessité un investissement lourd, de 10 663 590 euros HT, investissement qui a reçu une subvention de l'Agence de l'Eau à hauteur de 2 851 205 euros HT.

D'une capacité de 52 000 équivalent-habitants, ce système sera désormais utilisé 10 mois sur 12 pour le traitement de nos effluents et ceux de la ville de Vias, dont les eaux usées sont également traitées sur la STEP.

Du côté des travaux

Lancement de l'aménagement du parking de la Vallée

Une nouvelle aire de stationnement à deux pas du centre historique !

Courant janvier, les travaux d'aménagement du futur parking de la Vallée, situé derrière le Moulin des Evêques, ont débuté. Une vaste opération, prévue en deux phases et dont la première, qui doit s'achever deuxième quinzaine de juin, va permettre d'ouvrir un parking provisoire pour la saison depuis l'avenue du 8 Mai 1945. Dans un second temps, la Ville procédera à la réalisation des revêtements perméables définitifs, au marquage au sol des futures places de stationnement ainsi qu'à l'aménagement des espaces verts.

Le chantier, dont l'enveloppe globale est estimée à 800 000 euros , a débuté par le nettoyage du terrain, dont la végétation était très dense, désorganisée et mal entretenue, ce qui a nécessité un déboisement mécanique du site. Les services Techniques de la Ville ont alors eu la - mauvaise - surprise de découvrir des carcasses de caravanes et de voitures (dont certaines dans un état de dégradation très avancé) mais aussi des déchets métalliques en tout genre et même un poêle à bois (cf photos), témoignant de l'état d'abandon dans lequel se trouvaient les lieux.

Le futur aménagement prévoit de paysager le site, en harmonie et dans le respect de l'environnement avec la création de 1 390 m² d'espaces verts et notamment la plantation de 45 arbres, 50 arbustes et 250 plants de végétaux qui viendront compléter l'ensemble des arbres laissés sur le site (certains d'une section supérieure à 50 cm de diamètre), puisque seuls ceux situés sur les futures voies de desserte ont dû être supprimés. A terme, ce sont quelque 260 places de stationnement nouvelles, à deux pas du centre historique, qui seront ici proposées.

La première phase du chantier, qui entre aujourd'hui dans sa dernière ligne droite, a consisté, après le nettoyage du terrain, à réaliser les terrassements puis à travailler sur la structure drainante, le futur parking étant situé en zone inondable. Une plateforme provisoire en tout venant sera mise en œuvre pour finir. Les travaux ont également porté sur l'aménagement paysager de la partie mitoyenne du site avec les maisons riveraines, la réalisation des accès définitifs du parking, avec l'aménagement de rampes d'entrée et de sortie sur l'avenue du 8 Mai 1945, dont la chaussée va être reprise, d'un îlot d'accès et d'un arrêt de bus ainsi que d'une sortie piétonne côté Moulin des Evêques, au niveau du chemin de la Vallée, afin de permettre de rallier plus rapidement et en toute sécurité le Cœur de Ville.

Enquête publique sur la VIIIème modification du POS

L'enquête publique sur la VIIIème modification du POS se déroulera du 26 mai au 27 juin 2014 inclus.

Cette modification du POS a pour principaux objets la modification du zonage et du réglement sur le secteur de Baldy afin de permettre la mise aux normes d'un équipement à vocation sociale et la rectification d'une erreur matérielle sur le zonage du Golf du Cap d'Agde.

L'enquête sera l'occasion, pour chacun, de venir consulter le projet de modification du POS et d'exprimer ses observations sur le registre tenu en mairie principale ou auprès du Commissaire-enquêteur désigné, qui tiendra ses permanences et recevra le public en Mairie d'Agde (Hôtel de Ville Mirabel, rue Alsace Lorraine) aux jours et heures suivants :

- **lundi 26 mai 2014, de 9h00 à 12h00,**
- **mercredi 11 juin 2014, de 15h00 à 17h30,**
- **vendredi 27 juin 2014, de 15h00 à 17h30.**

Pour en savoir plus : www.ville-agde.fr - onglet "Urbanisme"
Contact : Direction Aménagement Durable au 04 67 94 64 70

Le renouveau de la Place Molière

C'est une place Molière totalement métamorphosée que l'on peut aujourd'hui découvrir, au terme de plusieurs mois de chantier. Libérée du stationnement, dotée en son centre d'un énorme magnolia, dont le feuillage vert contraste joliment avec le basalte des pavés de pierre, et d'un nouveau mobilier urbain dans les tonalités de gris, elle offre un nouveau lieu de rencontre aux riverains et un espace appréciable devant l'espace Molière et le site des Métiers d'Art. La Ville en a profité pour refaire le bitume au niveau de cette portion de la rue Honoré Muratet où ont été installés quatre containers enfouis. Pour parachever l'aménagement, de nouvelles enseignes en métal effet rouille ont été posées sur le mur d'entrée de l'Espace Molière ainsi qu'au-dessus des vitrines des deux ateliers des Métiers d'Art qui ont investi le haut de la place.

Rue Ernest Renan dites-le avec des fleurs !

Achevée en février, la rue Renan a été fleurie courant avril. En effet, les nouveaux mâts installés le long des maisons ont accueilli leurs premières compositions florales le mois dernier, une jolie façon de donner des couleurs à la rue sans empiéter sur la voie…

Un nouveau giratoire au Cap d'Agde

Afin de sécuriser l'accès au Môle, la Ville a aménagé, en début d'année, un giratoire à l'intersection du cours des Gentilhommes et de la rue de la Garnison, supprimant de fait les feux existants. Des travaux conséquents, qui ont débuté en janvier pour une durée de trois mois et un budget de 420 000 euros.

Agde Reconnue terre de pétanque

Des grands noms de la pétanque avaient fait le déplacement pour participer à ce National. Ici, Christian Fazzino au point, qui a été élu joueur du siècle par la Fédération Internationale de Pétanque en 2000.

Forte de ses 8 clubs de pétanque (plus deux de Lyonnaise), avec plus de 800 licenciés dans ses rangs, la Ville d'Agde méritait un concours de pétanque de grande envergure.

C'est désormais chose faite avec le premier National de pétanque de la Ville d'Agde qui s'est disputé le week-end des 8 et 9 mars.

Au programme, 320 triplettes, certaines faisant plusieurs centaines de kilomètres pour participer à cet événement, deux sites, le boulodrome de la Tamarissière et le boulodrome Trani, avec 80 terrains chacun, et plusieurs champions de France et du Monde présents. Pour une première, Agde avait donc vu les choses en grand. Ce qui n'a pas été pour déplaire aux nombreux spectateurs massés autour des terrains, lesquels ont pu assister à des parties de haut niveau, et même approcher les stars de la discipline, comme Christian Fazzino, élu joueur du siècle, excusez du peu.

Au final, et sans surprise, c'est la triplette composée d'Henri Lacroix, multiple champion du Monde, Michel Loy et Simon Cortès qui s'est imposée, en dominant, le dimanche en finale, Denis Olmos, champion de France doublette, Robert Demeter et Xavier Monnier, sur le score de 13-3.

A noter la belle performance des joueurs de la Boule de la Tama, Didier Revetre, Hippolyte Mailhe et Franck Winterstan, qui ont atteint les demi-finales avant d'être battus par les futurs vainqueurs.

Michel Loy, Simon Cortes et Henri Lacroix, favoris au début de la compétition, ont remporté haut la main ce premier National de la Ville d'Agde.

Pour les co-organisateurs : Freddy Trani, président de l'Elan Pétanqueur, et Serge Soulier, président de la Boule de la Tama, cette première édition a été un véritable succès.

Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné du Conseiller Général et Premier Adjoint Sébastien Frey ainsi que de l'ancien Adjoint en charge des Sports, André Tobena, a lancé ce premier National vendredi 7 mars, à l'occasion d'une soirée de présentation. Comme il l'a déclaré à cette occasion : *"je suis très heureux qu'Agde puisse accueillir un National digne de ce nom. Avec plus de 800 licenciés dans nos clubs, nous méritions d'avoir un tel événement"*. Reste maintenant à plancher sur la deuxième édition qui pourrait prendre une plus grande envergure encore. En effet, lors de ce 1er National, limité à 320 équipes, 180 inscriptions ont dû être refusées par les organisateurs. De quoi voir l'avenir sereinement...

Les deux équipes finalistes prennent la pose avant la finale, en compagnie de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, et des deux présidents co-organisateurs, Serge Soulier de la Boule de la Tama et Freddy Trani de l'Elan Pétanqueur.

Henri Lacroix, multiple champion de France et du Monde, s'est prêté avec plaisir au jeu des dédicaces.

Michel Loy au point, sous l'œil attentif des spectateurs.

Tout au long du week-end, les points ont été très disputés. Ici, l'arbitre officiel qui départage deux boules au millimètre près.

Danse sportive

Le premier Grand Prix de la Ville d'Agde a été un franc succès

De la rumba au cha-cha-cha, en passant par la valse viennoise ou le jive, le Palais des Sports d'Agde a vibré au rythme des couples venus danser sur ces musiques aussi diverses et variées à l'occasion du premier Grand Prix de danse sportive de la Ville d'Agde organisé de main de maître par le club "Danse Sportive Agathoise".

Durant toute la journée du samedi 12 avril, ce sont plus de 85 couples qui ont foulé la piste de danse, âgés de 7 à 80 ans, dans les catégories allant des juvéniles aux seniors. Au programme cinq danses de salon (à savoir la valse anglaise, la valse viennoise, le tango, le slow-fox et le quick-step) et cinq danses latines (la samba, le cha-cha-cha, la rumba, le paso-doble et le jive).

Les compétiteurs étaient notés par 7 juges, dont les appréciations portaient sur l'accord avec la musique, la technique et le style. Pour couronner le tout, les finales se sont disputées en soirée, avec des tables installées tout autour de la piste pour être au plus près des danseurs.

Une première édition réussie donc, avec des spectateurs qui ont apprécié le niveau des couples, lesquels ont réalisé sur la piste des enchaînements de grande qualité.

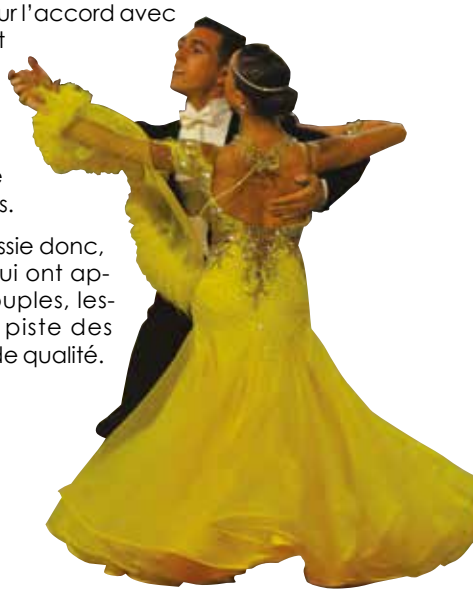

Retour sur une saison enchantée

Salle comble pour "Occupe-toi d'Amélie !"

théâtre

C'est sur un vaudeville signé Georges Feydeau, un maître du genre, que s'est ouverte la 12ème Saison Culturelle d'Agde **mardi 15 octobre 2013**. Ajoutez à ce style théâtral prisé du public une riche distribution avec, en tête d'affiche, Hélène de Fougerolles, pétillante Amélie, Bruno Putzulu, excellent dans son rôle d'amant naïf et un peu sot, Luis Rego, très drôle dans le rôle du père d'Amélie, ou encore Jean-Christophe Bouvet, tyrannique à souhait dans le rôle du Prince de Palestrie, et vous aurez toutes les conditions réunies pour passer une soirée réussie. Le public ne s'y est pas trompé, venant en nombre assister à cette représentation au Palais des Congrès, laquelle a fait salle comble. De fort bon augure pour ce début de Saison !

Durant plus de deux heures, les comédiens ont tenu les spectateurs en haleine, entrant et sortant tout au long de la pièce dans un décor qui sera changé deux fois, la première 40 mn après le début du spectacle et la deuxième durant la scène du mariage que l'on entend en fond sonore. De quiproquos en mensonges, les rebondissements sont nombreux, engendrant des situations comiques qui n'ont pas manqué de faire rire le public. Celui-ci, séduit par cette nouvelle version imaginée et mise en scène par Pierre Laville, n'a d'ailleurs pas hésité, à la fin du spectacle, à se lever pour applaudir longuement tous les comédiens.

théâtre

Un Francis Huster émouvant et ému dans "Le Journal d'Anne Frank"

Samedi 9 novembre 2013, le Palais des Congrès a accueilli Francis Huster, venu interpréter l'un des rôles principaux de la pièce de théâtre "Le Journal d'Anne Frank".

Le comédien incarne Otto Frank, le père d'Anne, interprétée par la très juste Roxane Duran. Revenu des camps, celui-ci attend tous les jours ses deux filles à la gare d'Amsterdam. Quand il apprend qu'elles ne reviendront pas, il ose enfin ouvrir le journal intime de sa cadette, découvrant une jeune fille plus profonde, plus spirituelle mais aussi plus sexuée qu'il ne le croyait.

Tout au long de la pièce, Otto semble étrangement en retrait, que ce soit face au drame sous-jacent qui se déroule devant lui, ou face aux autres personnages lors des scènes collégiales alors qu'il est, à l'inverse, très proche de sa fille lors des scènes père-fille. C'est là l'une des bonnes trouvailles de la mise en scène de Steve Suissa qui souligne le côté spectateur du personnage, aidé en cela par un décor à deux niveaux. A l'avant, le présent, avec le bureau d'Otto, un homme accablé à la fois d'être le dernier survivant de sa famille mais aussi par la lecture du journal de sa fille. A l'arrière, le passé avec la pièce commune et la chambre d'Anne Frank, celle-là même où l'héroïne écrit à son père et où se passe la vie de cette communauté de trois familles, cachées jusqu'à ce qu'elles soient découvertes, puis déportées et exterminées par les Nazis.

Une pièce poignante car elle évoque un pan douloureux de l'Histoire au travers de l'histoire d'une famille et qu'un tonnerre d'applaudissements est venu saluer à la fin de la représentation, saluant aussi la performance des acteurs, Francis Huster en tête. Un Francis Huster visiblement très ému par ce rôle tout comme par l'accueil fait par le public agathois à cette création mondiale.

jazz

"I remember Chet"

Un vibrant hommage d'Eric Le Lann à son ami Chet Baker

Il suffisait de se rendre, **vendredi 15 novembre 2013**, au Palais des Congrès du Cap d'Agde pour se rendre compte que le jazz est loin d'avoir fait son temps.

Le Trio d'Eric Le Lann, ce trompettiste reconnu mondialement, a propulsé, le temps d'une soirée, le public dans l'univers de Chet Baker.

Pour autant, les connaisseurs ont pu se rendre compte que le trompettiste, accompagné de Nelson Veras à la guitare et de Gildas Boclé à la contrebasse, a joué du Chet, mais pas comme Chet ! Un hommage en profondeur à cet artiste avec qui Eric Le Lann avait eu l'occasion de jouer au New-Morning à Paris et dont il fut l'ami pendant près de 10 ans. Une rencontre qui restera à jamais gravée dans sa mémoire tout comme cette soirée dans celle du public, venu assister nombreux à cet unique spectacle musical de la Saison.

one man show

Un Julien Cottereau

tout simplement ma-gni-fi-que

"Imagine-toi !" un drôle de gars à l'allure dégingandée, tout de blanc vêtu, au chapeau un peu trop petit et aux chaussures immenses, seul en scène pendant 1h10. Pas un mot… Mais nul besoin pour lui de s'exprimer pour nous faire partager son univers, puisqu'avec seulement quelques bruitages bien servis et une gestuelle recherchée, il nous donne à voir ce qui n'existe pas.

Dans ce spectacle sans temps mort, que l'on voit finir à regret, Julien Cottereau fait surgir, avec grâce et poésie, un monde de chevaliers et de princesses, de monstres et d'animaux de compagnie pour le plus grand plaisir des spectateurs, notamment les enfants, venus nombreux au Palais des Congrès en ce **26 novembre 2013**.

Sans décor ni accessoire, cet artiste pluridisciplinaire, aussi bon mime que danseur, nous fait partager son univers. Et quel univers. Il va jusqu'à prendre le public par la main, certains au sens littéral du terme puisque quelques spectateurs ont eu la chance - la malchance ? - de monter à ses côtés sur scène. L'occasion pour l'artiste de montrer toute la force de son talent, puisqu'il réussit l'exploit de caler ses bruitages sur les gestes d'un autre.

On se laisse emporter avec bonheur dans cet univers étonnant jusqu'au final. Alors, si d'aventure Julien Cottereau passe près de chez vous, n'hésitez pas. Foncez. Vous ne serez absolument pas déçus !

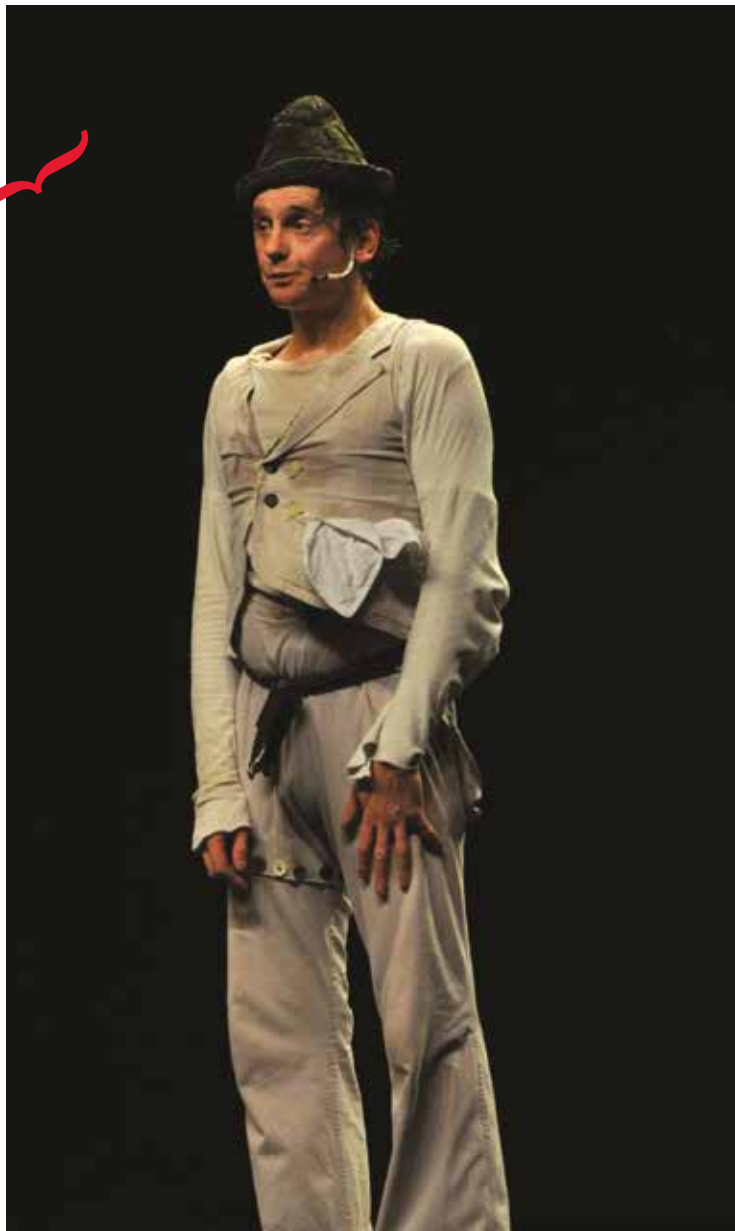

one man show

Meik, le clown masqué !

C'est un spectacle étonnant, qui aura laissé quelque peu perplexe le public venu le découvrir, en ce **13 décembre 2013**, au Palais des Congrès du Cap d'Agde. Celui d'un homme - en l'occurrence l'artiste allemand Michael Aufenfehn dit Meik - seul en scène, interprétant, grâce à quelques accessoires et surtout à un jeu de masques singuliers, toute une galerie de personnages aux prises avec les aléas du quotidien. De la ménagère au voyageur en passant par l'accordéoniste et le musicien fou, Meik, en fin observateur, dépeint avec brio nos comportements et nos petits travers. Des situations parfois cocasses mais toujours vraies, que l'on reconnaît sans qu'il ait besoin de s'exprimer. C'est là toute la force de l'artiste, que les enfants, comme les adultes présents à ce deuxième spectacle découverte de la Saison, ont applaudi au terme de sa prestation.

spectacle

LES BP ZOOM dans un étonnant "Mélange 2 Temps"

C'est un spectacle étrange, récompensé à maintes reprises dans de nombreux pays, qui a été proposé **mardi 28 janvier 2014**. Etrange car plein de résonances clownesques et poétiques ou encore nourri de l'esprit des numéros de music-hall. Aux commandes, un duo étonnant composé de Philippe Martz et Bernie Collins, deux compères de longue date qui campent deux caractères que tout oppose mais qui se complètent et au travers desquels transparaissent des réminiscences de Jacques Tati, de Buster Keaton et autres Monty Python. Peu de paroles dans ce spectacl essentiellement basé sur le visuel : un carton et un ballon deviennent une montgolfière, deux cuillères donnent un concerto de percussions, l'installation d'un micro se transforme en un concours d'acrobatie, quelques bulles sur un fond bleu et nous voilà plongés dans un aquarium avec deux poissons dignes de l'"Actor Studio"… Mais à chaque coin de sketch pointe le rire des spectateurs, et notamment des enfants, nombreux à assister à la représentation. Peu d'accessoires aussi, mais toujours propices au rire : un spot qui tombe, un tuyau, un avion en papier, un élastique, une chaussure… Bref, un spectacle incroyable de poésie et d'humour jusqu'au final, sublime, dont nous ne dirons pas un mot pour en préserver l'effet de surprise. Du reste, même les applaudissements font partie du scénario et jouent les prolongations… Une manière de faire durer le plaisir en somme…

théâtre

Myriam Boyer, magistrale Fréhel dans “Riviera”

“Riviera”, c’est l’histoire triste et émouvante d’une ancienne star de la chanson de l’entre-deux guerres passée de mode : Fréhel. La pièce, présentée le **6 février 2014** au Palais des Congrès, se passe peu avant sa mort en 1951. C’est alors que lui reviennent, chaque nuit, tous les souvenirs de sa vie passée, ses excès nombreux (ses nuits d’ivresses), ses succès (mais sa voix n’est plus là pour les chanter), ses amours (Maurice Chevalier, qui la quittera pour Mistinguett). C’est cet amour mort qui la chamboule. Chaque nuit, Fréhel rêve de Maurice, son amour de jeunesse, s’approchant toujours un peu plus de la folie. Pourtant, le jour, elle est bien lucide, faisant répéter une jeune chanteuse, Paulette, à qui elle se confie, dans son petit meublé sordide. Car Fréhel rêve d’aller sur la Riviera en compagnie de l’éternellement jeune et beau Maurice : “Il l’a promis”.

La performance de Myriam Boyer est ici éblouissante : elle ne joue pas Fréhel, elle est Fréhel, avec un sens inné pour emmener les spectateurs dans ses délires joyeux comme dans ses moments de tristesse - nombreux. L’actrice va même jusqu’à pousser la chansonnette durant sa performance scénique. Une prestation qui lui a valu les applaudissements nourris du public, venu nombreux assister à ce 7ème rendez-vous de la Saison.

comédie

“Cher Trésor” A guichet fermé

Jeudi 20 février 2014, la salle Saint-Saëns du Palais des Congrès du Cap affichait complet pour la représentation de “Cher Trésor”, la nouvelle comédie de Francis Veber. Sur scène, dans un décor planté dans un loft huppé de la capitale avec œuvres d’art à la Jeff Koons et vue plongeante sur la Tour Eiffel, le public a pu retrouver le fameux personnage de François Pignon, incarné par l’inénarrable Gérard Jugnot. Au chômage depuis une éternité et employé comme gardien du lieu, celui-ci se trouve complètement fauché et délaissé par sa femme et ses amis. Pour reprendre les rênes de sa vie et redevenir quelqu’un d’important, il lui vient l’idée de subir un contrôle fiscal. Et bien que le fisc

comédie

Dernière pièce de la Saison Culturelle 2013-2014, "L'Etudiante et Monsieur Henri" d'Ivan Calbérac, mise en scène par José Paul, a connu un véritable succès auprès du public du Palais des Congrès du Cap d'Agde, **vendredi 4 avril 2014**.

Il faut dire que cette comédie transgénérationnelle est un pur moment de bonheur, qui plus est servie par un quatuor épatant, dont une grande figure du théâtre, Roger Dumas, qui excelle dans le rôle de Monsieur Henri. A 78 ans, celui-ci vit seul dans son appartement parisien, ce qui commence à inquiéter son fils, Paul (Sébastien Castro). Refusant tout placement en maison de retraite, il finit par accepter de louer une chambre de son appartement à une étudiante pleine de fraicheur et d'enthousiasme, Constance (alias Claudia Dimier), 21 ans. Mais loin de tomber sous le charme, Henri va se servir de Constance pour créer un véritable chaos familial… dont il ne s'imaginait pas toutes les conséquences !

Dans cette pièce, tout sonne juste, du décor bien pensé au jeu des acteurs, aux dialogues souvent irrésistibles. Sans oublier la mise en scène impeccable qui permet aux spectateurs de se retrouver au cœur de l'action, dans l'appartement de Monsieur Henri et au plus près des personnages.

Cette pièce où se mêlent tendresse, amour et humour, a conquis le public qui a beaucoup ri des situations et s'est levé pour saluer, comme il se doit, les comédiens.

L'étudiante et Monsieur Henri
une comédie drôle et touchante

ne s'intéresse pas à quelqu'un qui ne possède rien, François Pignon va réussir à appâter un contrôleur fiscal coincé, génialement interprété par Eric Le Roch. Dès lors, sa vie va basculer. En voulant que les autres s'intéressent à lui, il va vite comprendre qu'illes a rendus intéressés : son ami banquier, qui le méprisait, revient, son ex-femme aussi et même la décoratrice snobinarde et malicieuse, incarnée par la belle Alexandra Vandernoot, lui trouve de l'intérêt – ou est-ce à son portefeuille ?

Tout en étant très drôle et magnifiquement interprétée par l'ensemble des comédiens, "Cher Trésor" est une pièce qui traite de plusieurs questions de société, comme la solitude sociale du chômeur ou encore la vénalité des personnes lorsque pointe un semblant de richesse et qui a pour morale de dire que ce n'est pas le fait d'être riche qui compte, mais le fait que les autres vous croient riche !

La comédie a remporté ce soir-là un vif succès et les comédiens ont été longuement ovationnés, comme il se doit, par les nombreux spectateurs de la Saison Culturelle.

théâtre

Standing ovation pour les comédiens de "Tout Offenbach... ou presque !"

Alain Sachs, déjà auteur de la pièce à succès "La Vie Parisienne" est revenu avec toute sa troupe interpréter "Tout Offenbach...ou presque !" au Palais des Congrès **vendredi 11 avril 2014** dans le cadre de la Saison Culturelle. Au programme, l'univers d'Offenbach revisité par 13 comédiens, à la fois acteurs, chanteurs et musiciens. Alternant chant et théâtre, cette opérette joue à la fois sur des passages drôles et d'autres chantés, en solo, ou en chœur. Un spectacle dynamique, où les musiciens changent d'instruments tout au long de la pièce, et où la diversité des voix se marie à merveille dans l'univers revisité d'Offenbach. La standing ovation réservée par le public, qui a duré plusieurs minutes, est venue récompenser ces artistes qui ont su prendre et donner du plaisir durant les 1h45 de ce show, qui a défilé à toute vitesse.

"Le clavier dans tous ses états"

Un RDV qui va pianissimo

Pour sa quatrième édition, du 25 au 30 mars, le festival du "Clavier dans tous ses états", a proposé un programme riche et varié qui a séduit le public venu à la Maison des Savoirs.

Dès le début de la semaine, les murs de la médiathèque se sont ornés des splendides photos de Loic Séron, documentariste et photographe indépendant, une ode aux musiciens de jazz sur papier baryté "à l'ancienne". Marimbas et vibraphones ont également été à l'honneur, sous les mailloches de Doru Roman, arrivé tout droit de Roumanie en compagnie de Sorin Petrescu, un extraordinaire pianiste virtuose qui a enchanté dès mardi soir un public nombreux dans le grand hall de la Maison des Savoirs, sur un magnifique Steinway grand concert. Mercredi 26 mars, c'est une master class de percussions qui a occupé la plus grande partie des apprentis percussionnistes de l'Ecole de Musique, tandis que, dans le grand hall, prenait place l'audition des élèves des classes de piano, devant un parterre de parents attendris. Jeudi 27, c'est un concert des profs bien

jazzy, enlevé avec brio par Jean-Louis Gabino, aux percussions, accompagné de Guillaume Cordel à la guitare et de Ramzi Benahchemi à la basse, pour un florilège de standards. En début de soirée, Fabrice Cano devait revenir en salle visioconférence pour jouer en direct sur un film de Charlie Chaplin, "The Kid". Avec maestria, le pianiste a parfaitement mis les images en musique, une prestation saluée par le public. Vendredi 28, ce fut le tour de Jean-Michel Pilc, incroyable pianiste franco-new-yorkais, et compagnon de scène des plus grands jazzmen, de "mettre le feu" dans le grand hall de la médiathèque avec un concert homérique.

Extraordinairement inventif, poussant l'instrument dans ses derniers retranchements, parfois déroutant, il a promené très loin un auditoire subjugué entre Monk et Martial Solal. Enfin samedi 29, se sont tenus les premiers tests en région du "Grand concours international de Piano" organisé par la pianiste Svetlana Eganian, concertiste reconnue et professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon. Douze élèves de tous âges se sont succédé devant elle et c'est avec beaucoup de bienveillance que Madame Eganian leur a prodigué à chacun quelques conseils sur leur prestation. Un petit concert impromptu de cette grande pianiste, avec des morceaux choisis de Chopin, Liszt et Scriabine, est venu clôturer cette semaine musicale.

Dernière Ligne Droite

pour la restauration du salon de musique

La reprise des peintures murales nécessitait des spécialistes de la conservation et de la restauration agréés par les Monuments Historiques. C'est à l'équipe, qui travaillait sur la galerie peinte par Charles Le Brun (l'un des auteurs de la galerie des Glaces du château de Versailles) de l'Hôtel particulier Lambert (situé à la pointe de l'Ile Saint-Louis à Paris, ce joyau du XVII[ème] siècle avait été ravagé par un incendie en juillet 2013), et momentanément au chômage technique, qu'est confiée la mission. Jérôme Datte, Aude Aussilloux-Corréa et Anne-Laure Capra, épaulés par un groupe d'une douzaine de personnes aux compétences multiples, acceptent le chantier. Avec une telle équipe, autant vous dire que les travaux sur les décors peints du salon de musique du château Laurens ont été effectués avec talent et perfectionnisme, qui plus est dans les délais prévus !

Classé au titre des Monuments Historiques en 1996, le château Laurens a fait l'objet depuis 2002 de plusieurs expositions et bénéficié de diverses mesures de mise en valeur des décors comme du mobilier. En 2007, la restauration d'une travée expérimentale du salon de musique ayant été probante, les travaux ont pu alors réellement débuter en mettant "hors d'eau" le salon avec la réfection totale de la toiture en 2009 : charpente, pierres de taille et pose de tuiles de zinc… Peu après, la restauration du décor doré sous la voûte a pu donner un avant-goût de ce que pouvait être ce salon en 1899 !

Aujourd'hui, la réhabilitation du lieu est achevée. Une question demeure cependant en suspens : comment restaurer les onze toiles de 5 m de haut sur 3,50 m de large situées dans les intervalles des fenêtres, au-dessus des boiseries ? Dans un état de conservation critique, les peintures ont été exécutées sur de la toile de jute dans une technique mixte composée de pastel et de craie. Sous l'effet du temps, la couche picturale a presque disparu. Leur restauration s'avérant impossible et leur copie à l'identique difficile, Dominique Larpin, Architecte en Chef des Monuments Historiques, a proposé de réaliser une création contemporaine.

En effet, Emmanuel Laurens était épris de modernité voire même avant-gardiste dans beaucoup de domaines. Le salon de musique du château pourrait ainsi devenir un lieu d'exposition unique pour l'Art Contemporain. En partenariat et financé par le Ministère de la Culture et de la Communication, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a donc lancé un concours international répondant aux aspirations esthétiques d'Emmanuel Laurens. 36 artistes ont répondu et 5 candidats (dont deux binômes) présentant des projets originaux et en adéquation totale avec ce lieu magique ont été sélectionnés : Abdelkader Benchamma, Cecil Bart, Nina Childress et Sylvie Fanchon, enfin Ida Tursic et Wilfried Mille.

Ces derniers ont proposé le projet "Louise", en hommage à la cantatrice Louise Blot, l'unique amour d'Emmanuel Laurens. 11 panneaux de bois peints et sérigraphiés, sur lesquels, en filigrane, des motifs floraux, mécaniques et picturaux révèleront ou cacheront des images du XX^{ème} siècle. Trois variations seront déclinées autour de ces motifs :

- Variation "Blow Up", soit un agrandissement successif d'une image du film du même nom, réduite à un paysage tramé en gris, blanc et noir afin de donner un effet de bruit visuel. Des traces de peintures bleue, verte, jaune et orange symboliseront le processus du temps qui passe.
- Variation autour d'un bouquet de roses blanches pour Louise, avec alternance et confrontation de phrases et d'aphorismes comme, par exemple, "O toi que j'eusse aimée, ô toi qui le savais" de Charles Baudelaire.
- Et enfin variation "All Over", c'est-à-dire la répétition du motif floral suivant un dégradé allant du clair au très sombre.

Les œuvres d'Ida et de Wilfried seront posées cet automne mais vous pourrez d'ores et déjà admirer le salon restauré, les 20 et 21 septembre prochains, à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Une Restauration "Divine" pour l'église de l'Agenouillade

Grosse affluence mardi 25 mars pour la célébration de la fête de l'Annonciation dans l'église Notre-Dame de l'Agenouillade, au Grau d'Agde. Une première après une longue année de fermeture… Selon la légende, c'est sur ce site que la Vierge Marie serait apparue, il y a environ 1 500 ans, au cours d'une terrible inondation qui menaçait les faubourgs de la ville d'Agde. Elle aurait laissé sur un rocher l'empreinte de son genou, empreinte toujours visible dans la petite chapelle située en face de l'église, où Henri 1er de Montmorency (gouverneur du Languedoc et connétable de France, autrement dit le chef des armées du roi) a choisi d'être enterré.

L'humidité ayant fortement détérioré l'édifice religieux, la Ville d'Agde a été obligée de sécuriser le bâtiment et de prendre des mesures de conservation et de restauration importantes. Quatre tranches de travaux échelonnées, d'un montant global de 700 000 euros, ont été prévues, et à ce jour, nous sommes à la fin de la deuxième.

Les Services Techniques de la Ville se sont tout d'abord attelés à sécuriser le site, à démonter les confessionnaux, le maître-autel… Des travaux de décaissement de plus d'1,50 m autour de l'église effectués par la Solatrag et le décroutage des murs ont permis l'asséchement de ces derniers. Ils ont également permis aux archéologues de la CAHM (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée) et du GRAA (Groupe de Recherches Archéologiques d'Agde) de trouver les fondations des murs de l'ancien chœur ainsi que les appartements de Montmorency. Après l'assainissement du bâtiment, une réfection partielle de la toiture et le retour au sol d'origine dans la nef et les chapelles ont été réalisés par la Meditrag. A noter que cette entreprise a également apporté son aide par un mécénat conséquent (36 000 euros) destiné à réaliser les travaux d'aménagement intérieur. La pose du dallage en travertin (pierre dont on s'est servi pour les plus beaux monuments à Rome !) a été faite en reproduisant scrupuleusement le calepinage existant dans la nef. Un assemblage de pierres grises de tailles différentes, type cathédrale, a par ailleurs été posé dans les chapelles. Enfin, tous les murs ont été recouverts d'un enduit à la chaux. La réalisation d'une rampe handicapée et la remise en place des bancs restaurés clôtureront cette deuxième tranche.

C'est en présence du Maire Gilles D'Ettore et de plusieurs Adjoints et Conseillers Municipaux, de l'historien Michel Adgé, et des archéologues Céline Pardies et Jean-Paul Cros que l'église Notre-Dame de l'Agenouillade a ainsi réouvert ses portes aux fidèles pour la messe de l'Annonciation célébrée par l'archiprêtre Yannick Casajus. La reprise des voûtes, la mise en lumière et la restauration des vitraux sont quant à elles prévues en 2015…

Deux nouveaux Lieux de **mémoire**
face à la Méditerranée

Fin 2013, deux nouveaux lieux de mémoire ont été tour à tour inaugurés au Cap d'Agde, du côté de la Conque. Deux stèles, qui se font aujourd'hui face et qui, regardant vers cette mer Méditerranée qui leur est si chère, rendent hommage aux Médaillés Militaires pour l'une et aux rapatriés d'Afrique du Nord pour l'autre.

Vendredi 15 novembre 2013, c'est la nouvelle stèle des Médaillés Militaires, installée non loin du site commémorant le Débarquement en Provence, qui a été dévoilée par le Maire Gilles D'Ettore, Guy Bancarel, Président de la section agathoise 1577 et Maryvonne Sayos, administratrice de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, en présence des sections du département, du Conseiller Général et Premier Adjoint Sébastien Frey, des représentants des associations patriotiques agathoises et des porte-drapeaux. Ce dévoilement a été suivi par le dépôt d'une gerbe de fleurs aux couleurs jaune et verte des Médaillés Militaires.

Presqu'un mois jour pour jour après, le 20 décembre 2013, c'était au tour de la stèle en hommage aux rapatriés d'Afrique du Nord au Cap d'Agde d'être inaugurée par le Maire d'Agde Gilles D'Ettore et Robert Craba, Président de l'Amicale des Français d'Afrique du Nord, en présence de nombreux élus de la Ville, sympathisants de l'association, représentants du monde patriotique et porte-drapeaux. *"Un jour historique"*, comme devait le souligner Robert Craba. Quant au Maire d'Agde Gilles D'Ettore, il devait conclure son discours par ces mots : *"Agde ne serait pas aujourd'hui ce qu'elle est devenue sans l'ardeur que vous avez mise à contribuer à son développement. C'est pourquoi, ce que vous avez vécu en Algérie s'inscrit désormais dans notre histoire commune, la stèle que nous inaugurons aujourd'hui en porte témoignage"*.

Adoption du budget pour l'année 2014

Retour sur la séance du 17 décembre 2013. Celle-ci a été l'occasion, après celle du 28 novembre, qui avait essentiellement porté sur le Débat d'Orientation Budgétaire, de voter le budget pour l'année 2014.

Finances

Adoption du Budget Primitif 2014

Le Budget Primitif 2014, adopté le 17 décembre 2013, a été établi conformément aux orientations et à la stratégie financière présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, le 28 novembre 2013.
Prévues en hausse de 1,6 % dans le cadre du D.O.B., les dépenses de fonctionnement n'évoluent que de + 0,2 % suite au transfert en section d'investissement des dépenses relatives au maintien du patrimoine d'éclairage public dans le cadre du PPP (Partenariat Public Privé). Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement, associée à une croissance des recettes à hauteur de 2,1 %, permettra de majorer l'effort d'autofinancement et de consacrer plus de 9 millions d'euros aux investissements auxquels se rajouteront, lors du Budget Supplémentaire, les reports de crédits concernant les opérations en cours. Enfin, l'encours de la dette diminuera en 2014 de 3 millions d'euros.

Section de fonctionnement

• *Dépenses de fonctionnement*

Les dépenses réelles de fonctionnement du Budget Primitif 2014 s'élèvent à 60 949 564 euros, soit une évolution de 0,2 % par rapport au BP 2013.

L'examen des principaux chapitres de dépenses appelle les observations suivantes :

} **Charges à caractère général (chapitre 011)** : 12 490 080 euros.

Ce chapitre, qui comprend les dépenses courantes des services, est en baisse de 8,3 % par rapport au BP 2013. Cette baisse est ramenée à 2 % si l'on tient compte du transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement des dépenses relatives au maintien du patrimoine d'éclairage public, dans le cadre du PPP, à hauteur de 867 000 euros.

Elle résulte des économies de gestion réalisées (divers contrats, eau, communication, restauration, taxes). Seules sont en hausse les dépenses d'énergie et d'assurances. Enfin, des crédits supplémentaires sont prévus en 2014 pour le programme sport, santé, bien-être.

} **Charges de personnel (chapitre 012) :** 32 160 585 euros.

Elles sont prévues en hausse de 4,5 % par rapport au BP 2013 et de 4 % par rapport au réalisé 2013. Cette évolution, supérieure aux années précédentes, s'explique par la hausse des cotisations CNRACL, la nouvelle réforme des retraites entraînant un relèvement conséquent des cotisations et la refonte des rémunérations pour les catégories C.

Ces trois mesures induisent un surcoût pour la Ville de plus de 550 000 euros.

} **Atténuation de produits (chapitre 014) :** 1 714 000 euros.

Ce chapitre retrace le reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme qui augmente de 13 % au vu du réalisé de l'année 2013.

} **Autres charges de gestion courante (chapitre 65) :** 12 104 300 euros.

Ce chapitre, qui regroupe les subventions et participations versées par la Ville, augmente de 1,9 % par rapport au budget 2013.

Il comprend entre autres :

• La participation au SDIS, qui augmente de 1,6 %.

• La participation au SIVOM, en baisse de 4,5 %.

• Le reversement du Contrat Enfance au Centre Communal d'Action Sociale, qui baisse de 5,4 % au regard des montants perçus pour l'exercice 2013.

• La subvention annuelle versée au CCAS, qui augmente de 2,7 %.

• La subvention à la Caisse des Ecoles, en hausse de 3 %.

Le montant des subventions aux associations est globalement reconduit au même niveau qu'en 2013, de même que les participations versées par la Ville à l'Office de Tourisme (avec une subvention de la Ville minorée et un produit de la taxe de séjour en hausse). Enfin, ce chapitre comprend la participation à l'exploitation du Centre Aquatique de l'Archipel, qui s'élève pour 2014 à 120 000 euros.

} **Frais financiers (chapitre 66) :** 2 453 599 euros.

Ils diminuent de 13,3 % du fait de la baisse des taux d'intérêts. Se rajoutent à ce poste les dépenses liées au financement des investissements réalisés dans le cadre du Partenariat Public Privé de l'éclairage public à hauteur de 390 000 euros.

} **Charges exceptionnelles (chapitre 67) :** 27 000 euros.

} Les dotations aux provisions et aux amortissements (2 139 000 euros, chapitre 042) et le virement à la section d'investissement (4 406 297 euros, chapitre 023) sont en augmentation de + 23,8 % par rapport à 2013.

• *Recettes de fonctionnement*

Les recettes réelles de fonctionnement de la Ville s'élèvent, pour 2014, à 66 894 861 euros, soit une hausse de 2,1 % par rapport au BP 2013.

} **Produits des services (chapitre 70) :** 3 375475 euros.

Ils sont en hausse légère de 0,3 % par rapport au BP 2013. Sur ce chapitre, figurent principalement les redevances et droits des services éducatifs, culturels, sportifs, sociaux, les locations diverses et le produit de la barrière du Village Naturiste.

} **Impôts et taxes (chapitre 73) :** 46 803 368 euros.

Le chapitre des recettes fiscales progresse de 1,7 % par rapport au BP 2013. Le produit prévisionnel de la fiscalité directe s'établit à 36 217 015 euros. Pour autant, les taux resteront inchangés pour la 5ème année consécutive. Le produit augmente de 1,1 % par rapport au BP 2013 suite aux évolutions nominale (0,9%) et physique (1,1 %) des bases de taxe d'habitation et de foncier bâti. Ce produit est par ailleurs minoré de 550 000 euros correspondant au prélèvement opéré par l'Etat au titre de la loi Duflot pour la carence en logements sociaux. L'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération est quant à elle reconduite à hauteur de 716 962 euros.

Le Fonds national de Péréquation des ressources Communales et Intercommunales (FPIC), créé en 2012 au profit des Communautés d'Agglomération et des communes les moins favorisées au regard de leurs ressources fiscales, est estimé à hauteur de 509 385 euros, en forte hausse par rapport à 2013.

Les droits de place (halles, foires, marchés) progressent de 4,2 %, tandis que les droits de stationnement sont reconduits au niveau de 2013.

Les droits d'occupation du domaine public (terrasses, concessions de plages, redevances EDF, Telecom...) évoluent de 2,4 %.

Le produit des jeux du Casino est prévu à hauteur de 1 775 000 euros soit - 6,6 % par rapport au BP 2013, au vu du réalisé de cette année.

Enfin, les taxes additionnelles aux droits de mutation sont prévues à hauteur de 2 500 000 euros, soit une progression de 8 % par rapport au BP 2013.

} **Dotations et participations (chapitre 74) :** 14 124 663 euros.

Ce chapitre comprend les dotations et subventions encaissées par la Ville. Il diminue de 0,6 % par rapport au budget principal 2013.

1 - La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2014 de la Ville d'Agde est prévue à hauteur de 10 118 536 euros soit une baisse de 0,9 % par rapport à la dotation attribuée en 2013. Une baisse néanmoins atténuée par la prise en compte de la hausse de la population agathoise.

2 - La dotation nationale de péréquation est reconduite à hauteur du montant encaissé en 2013 soit 1 724 804 euros.

3 - Les compensations fiscales versées par l'Etat baissent de 4,8 % soit :

• -20 % pour la dotation de compensation de la taxe professionnelle et des taxes foncières.

• -1,7 % pour la dotation de compensation pour la taxe d'habitation.

} **Autres produits de gestion courante (chapitre 75) :** 1 999 305 euros.

En forte évolution par rapport à 2013, ce chapitre enregistre la reprise de l'excédent estimé du budget annexe Richelieu-Rochelongue, qui doit être clôturé courant 2014.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la section de fonctionnement dégagera en 2014 une épargne brute (RRF - DRF) de 5 945 297 euros en hausse de 27 % par rapport à 2013.

Section d'investissement

La section d'investissement du Budget Primitif 2014 s'équilibre à 24 223 910 euros.
Les opérations d'équipement (chapitres 20, 21 et 23) représentent 9 051 310 euros d'investissements nouveaux auxquels se rajouteront les reports, lors du vote du Budget Supplémentaire. Au total, pour l'ensemble des budgets de la Ville, budget principal et budgets annexes, les dépenses d'équipement s'élèveront à 11 254 310 euros.

• *Recettes d'investissement*

L'équilibre de la section d'investissement est notamment réalisé par l'inscription des recettes prévisionnelles suivantes :

} **Produit des cessions des immobilisations (chapitre 024) :** 2 729 000 euros.

Ces cessions concernent divers bâtiments dont l'ancien bureau de Poste du Grau d'Agde, ainsi que des ventes de terrains, situés notamment aux Cayrets, à l'entrée du Palais des Sports et enfin, la vente à Pôle-Emploi.

} **Dotations (chapitre 10) :** 3 684 000 euros.

Ces recettes correspondent :

• au Fonds de Compensation de la TVA à hauteur de 3 234 000 euros, montant en hausse de 37,6 % du fait des investissements considérables réalisés en 2013.

• à la taxe d'aménagement (450 000 euros).

} **Subventions d'investissement (chapitre 13) :** 447 695 euros.

En forte diminution du fait d'un investissement moindre en 2014, elles concernent des subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Agence de l'Eau. Le produit des amendes de police (278 000 euros) est reconduit au niveau de 2013.

Le financement des investissements sera assuré par l'autofinancement et par un emprunt (chapitre 16) de 3 517 918 euros. L'encours de dette maximum prévu fin 2014 s'établit à 62,4 millions d'euros, en baisse de 4,5 % par rapport à 2013.

• *Dépenses d'investissement*

Les investissements courants et d'entretien seront pour la plupart reconduits au niveau de 2013.

Les principaux investissements 2014 concernent :

- Pour le développement durable et l'aménagement : l'amélioration des sanitaires de plages, le réseau pluvial, les mouillages écologiques, les travaux et équipements d'économie d'énergie, l'aménagement de la place Molière.
- Pour la voirie : l'entretien et l'amélioration (1 million d'euros), l'aménagement du parking "La Vallée", le giratoire du boulevard des Gentilshommes, ainsi que la fin des dépenses pour la route de Rochelongue, le Centre-Port et le Front de Mer du Grau.
- Pour les services à la population : la poursuite des travaux d'extension du cimetière.
- Pour le patrimoine : la restauration de l'église Notre-Dame, des travaux au sein des musées et la restauration d'œuvres d'art.
- Pour l'éducation et le sport : la réalisation d'un stade au Complexe des Champs Blancs, la rénovation des vestiaires du stade Sanguin et du Palais des Sports, ainsi que des travaux de rénovation dans les écoles Albert Camus et Jacques Prévert.

Adoption des Budgets annexes

• Le budget primitif 2014 de l'"Eau" s'élève à 1 885 600 euros dont 1 291 500 euros en fonctionnement et 594 100 euros en investissement. Il intègre les propositions nouvelles d'investissement pour l'année 2014 et les crédits de paiement des Autorisations de Programme en cours (extensions de réseaux). Les dépenses d'équipement brut s'élèvent à 470 000 euros (dont 400 000 euros consacrés à diverses extensions de réseaux). Les charges de fonctionnement correspondent à 856 100 euros de charges courantes, 170 500 euros de frais de personnel et 37 000 euros de frais financiers. Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement du produit de la surtaxe et autres redevances pour 1 281 500 euros. Ce BP se caractérise par le maintien de la surtaxe communale à son montant 2013 soit 0,32 euro HT par m³ distribué.

• Le budget primitif 2014 de l'"Assainissement" s'élève à 4 690 452 euros dont 2 564 752 euros en fonctionnement et 2 125 700 euros en investissement. Les dépenses d'équipement brut s'élèvent à 842 000 euros (dont 600 000 euros consacrés à l'extension de réseaux sur le Grau d'Agde). Les charges d'exploitation correspondent à 717 004 euros de charges courantes (dont la participation de Vias aux travaux d'extension de la station d'épuration d'Agde, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, à hauteur de 550 252 euros) ; 190 300 euros de frais de personnel et 649 800 euros de frais financiers. Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement du produit de la surtaxe et autres redevances pour 1 271 000 euros et de la prime épuration pour 520 000 euros. Ce BP se caractérise lui aussi par le maintien de la surtaxe communale à son montant 2013 soit 0,30 euro HT par m³ distribué.

• Le budget primitif 2014 du "Golf" s'élève à 2 772 200 euros dont 1 701 200 euros en fonctionnement et 1 071 000 euros en investissement. Les charges d'exploitation correspondent à 639 950 euros de charges courantes, 625 800 euros de frais de personnel et 165 250 euros de frais financiers. Les recettes de fonctionnement permettent de dégager un virement de 190 500 euros ce qui, avec les amortissements, représente un autofinancement de 270 000 euros. Les dépenses d'équipement brut s'élèvent à 691 000 euros, dont 610 000 euros consacrés essentiellement aux dernières acquisitions de terrains et au solde des travaux d'extension du Golf. L'équilibre de la section d'investissement est réalisé par les participations de l'ADEME, du département et du SICTOM (444 820 euros), par l'autofinancement et par l'inscription prévisionnelle d'un emprunt de 356 180 euros.

• Le budget primitif 2014 du "PAE des Cayrets" s'élève à 497 100 euros dont 444 600 euros en investissement et 52 500 euros en fonctionnement. Les dépenses de travaux sont prévues à hauteur de 200 000 euros, consacrés aux réfections et aménagements des voiries. L'équilibre de cet investissement est réalisé par les participations des constructeurs (190 000 euros), le fonds de compensation de la TVA (55 300 euros) et l'inscription prévisionnelle d'emprunt à hauteur de 199 300 euros.

• Le budget primitif 2014 de la "ZAC Richelieu-Rochelongue" s'élève à 1 607 107 euros dont 1 064 238 euros en fonctionnement et 542 869 euros en investissement. Il retrace les dernières opérations à effectuer avant la clôture de ce budget annexe et prévoit donc, en dépenses, la fin des travaux de viabilisation du lotissement situé chemin des Camarines et de pluvial dans le secteur des Ourmes, à hauteur de 479 169 euros. L'équilibre de la section d'investissement est réalisé par le produit des cessions à venir et par l'autofinancement.

• Le budget primitif 2014 du "Centre Aquatique de l'Archipel" s'élève à 2 113 895 euros dont 2 068 895 euros en fonctionnement et 45 000 euros en investissement. Les charges de fonctionnement correspondent à 924 600 euros de charges courantes et 1 033 000 euros de frais de personnel. Ces dépenses sont couvertes, en particulier par les recettes d'entrées et d'activités à hauteur de 1 048 500 euros et la participation de la Ville (pour 120 000 euros). Elles sont équilibrées par une subvention prévisionnelle de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée de 876 495 euros permettant d'autofinancer la section d'investissement.

• Le budget primitif 2014 de l'"Île des Loisirs" s'élève à 197 000 euros dont 86 000 euros en fonctionnement et 111 000 euros en investissement. En 2014, il n'est pas prévu d'opérations nouvelles. L'équilibre de la section d'investissement est réalisé par une avance remboursable du budget principal de la Ville au budget annexe à hauteur de 111 000 euros.

Tarifs 2014 de la barrière du Village naturiste du Cap d'Agde

Depuis le 1er mars 2014, la barrière du Village Naturiste fonctionne à l'année, en réponse à la demande des résidents, des commerçants et des usagers, afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie du Village. Aussi, le Conseil a dû voter les nouveaux tarifs de la barrière d'accès et ce, **A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS** (Thierry Nadal, Henri Couquet, Anne-Marie Garrigues, Nathalie Dubois, Adrien Terribile, Henri Grimal, Pascal Troisi et Hélène Pascual, par procuration, s'abstenant).

Vote des taux d'imposition pour 2014

A LA MAJORITÉ DES VOTANTS (Anne-Marie Garrigues, Nathalie Dubois et Henri Grimal et par procuration Adrien Terribile, Pascal Troisi et Hélène Pascual votant contre ; Thierry Nadal et Henri Couquet s'abstenant), le Conseil Municipal a voté pour la 5ème année consécutive, des taux d'imposition inchangés pour l'année 2014 :

• Taxe d'habitation : 18,99 %
• Taxe sur le Foncier bâti : 25,46 %
• Taxe sur le Foncier non bâti : 65,02 %

vie associative ////////////////////////

Attribution de subventions

} Aux associations pour l'année 2013

A L'UNANIMITÉ, le Conseil a attribué une subvention exceptionnelle de 700 euros à la Société des membres de la Légion d'Honneur - section Hérault pour l'organisation du "Prix de la Légion d'Honneur aux apprentis des métiers manuels du département de l'Hérault".

} A l'Unicef

Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire à l'Education, a présenté cette question expliquant que "le nouveau Conseil Municipal des Jeunes, plus communément appelé CMJ, a décidé à l'unanimité, lors de sa première séance plénière, d'accorder une subvention de 2 000 euros à l'Unicef pour venir en aide aux enfants victimes de la situation actuelle en Syrie. Cette subvention fait suite à l'appel de la présidente de l'Unicef adressé à toutes les villes membres du réseau "Ville Amie des Enfants" dont Agde fait partie depuis 2008. Le budget alloué au CMJ comprend une partie qui sert habituellement à des actions en faveur des enfants. En fonction des sommes déjà prévues et engagées sur son budget, le CMJ serait fier, au travers de cette première action, de montrer son engagement en faveur des enfants dans le monde, comme il le fait aussi chaque année, le 20 novembre à l'occasion de l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant". Une question approuvée A L'UNANIMITÉ.

} Aux associations pour l'année 2014

Cette délibération votée à L'UNANIMITE (Jean-Luc Chaillou, Yves Mangin, Pascal Troisi, Adrien Terribile, Agnès Lambiès, Mary-Hélène Mattia et Anne-Marie Garrigues ne prenant pas part au vote et ayant quitté la salle) a pour objet de procéder au vote des subventions ordinaires annuelles versées aux associations locales. Quelques subventions pourront être proposées ultérieurement au Conseil Municipal. Ce sont au total 1 260 077 euros dont 1 143 667 euros de subventions ordinaires et 116 410 euros de subventions exceptionnelles qui ont été répartis ainsi :

640 720 euros pour les associations sportives ; 78 000 euros pour les associations dédiées à la jeunesse ; 49 700 euros pour les associations culturelles ; 5 100 euros pour les associations œuvrant dans le domaine de l'éducation ; 26 500 euros pour les associations environnementales ; 145 700 euros pour les associations ayant trait aux festivités, au tourisme et au commerce ; 4 900 euros pour les associations patriotiques ; 4 300 euros pour les associations dédiées à la sécurité ; 182 247 euros pour le COS et 6 500 euros pour le Chat Agathois.

} Subventions ordinaires :

- 100 euros : Association pour la Mémoire du Camp d'Agde
- 250 euros : Patch Mer et Soleil
- 300 euros : Amicale des Boulistes du Front de Mer Grau d'Agde ; Association Randonnée Agde Languedoc ; Cercle Nautique du Cap d'Agde ; Club d'Education Canine, Club Sportif de la Police Agathoise ; Entente Bouliste Agathoise ; Pétanque Agathoise du Môle ; Les Kamikazes Agathois ; Association Philatélique Agathoise ; FSE Paul-Emile Victor
- 400 euros : AMPHORA ; Agde Le Cap Accueil
- 500 euros : Agathé Tyché Athlétic Club ; Agde Raid Aventure ; Le Cercle des Pêcheurs Agathois ; Danse Sportive Agathoise ; Les Palangriers d'Agde et du Cap ; Thon Club d'Agde et du Cap ; Place de la Marine, Quartiers des Arts ; Le Souvenir Français ; Les Médaillés Militaires
- 600 euros : MEDHI ; Amicale des Gens du Nord ; L'Escouade 1900-2000
- 700 euros : Amicale des Français d'Afrique du Nord ; Société Nationale de Sauvetage en Mer
- 800 euros : Elan Pétanqueur Agathois ; La Boule de la Tamarissière ; La Boule du Cap ; Les Pétanqueurs Graulens ; Vélo Club Agathois ; L'Imagineire ; AMMAC Agde ; La FNACA
- 927 euros : Comité des Œuvres Sociales, Budget eau
- 952 euros : Comité des Œuvres Sociales, Budget assainissement
- 1 000 euros : Association de Tir Agathois : Bi-Crossing Agathois ; La Gaule Agathoise ; Association Sportive du collège René Cassin ; La Compagnie Les Cabotins ; GRHISTA; INTI ; FCPE Agde, PEEP Agde ; ASA Rive Droite de L'Hérault ; Union Nationale des Combattants - section Agde ; La Prévention Routière
- 1 200 euros : Les Amis des Musées d'Agde ; FSE Auguste Loubatières
- 1 300 euros : Harpon Club Agathois ; Amicale de la Police Agathoise ; Association Agathoise Sportive et Culturelle
- 1 370 euros : Association des Plaisanciers d'Agde et du Cap
- 1 500 euros : Association Sportive du collège Paul-Emile Victor ; Association Sportive du lycée Auguste Loubatières ; La Compagnie du Sud ; Confrérie du Saint-Christ ; Les Amis du Fort Brescou ; Mangapolis ; Neptune Astronomie ; Les Jardins Familiaux
- 1 600 euros : La Compagnie Les Baluff's ; Trait d'Union Bindestrich ; Association l'œuvre agathoise de Baldy
- 1 750 euros : Les Amis du Cheval Marin
- 2 000 euros : Association Agathoise de Sauvetage et Secourisme ; Boxing Olympique Agathois ; Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Agde
- 2 300 euros : GRAA
- 2 500 euros : Compagnie des Archers Agathois ; Karaté Club Agathois ; Les Amis d'Agde ; Club Naturiste du Cap d'Agde
- 3 000 euros : Agde Escrime Club ; Agde Tennis de Table ; Artistes Peintres Indépendants Agathois ; La Compagnie Les Objets Trouvés
- 3 245 euros : Comité des Œuvres Sociales, Budget Golf
- 3 300 euros : Les Amis des Orgues d'Agde
- 4 000 euros : Association sportive Taekwondo Hapkido Agde ; Escolo Daï Sarret (acompte)
- 4 500 euros : Association Sportive du Golf d'Agde et du Cap
- 5 000 euros : Le Pavois Agathois
- 5 795 euros : Comité des Œuvres Sociales, Budget Centre Aquatique
- 6 000 euros : Espace Nautique d'Agde et du Cap ; Agde Musica ; Ensemble Vocal Mélopïa ; ASA des propriétaires de la Verdisse ; Saint-Hubert Club Agathois
- 6 500 euros : Société Nautique des Jouteurs Agathois ; Le Chat Agathois
- 7 350 euros : Société des Régates d'Agde et du Cap
- 8 000 euros : Judo Club Agathois ; Tennis Club Agathois
- 10 000 euros : Club Gymnique Agathois
- 12 000 euros : Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des pays d'Agde
- 12 300 euros : Aviron Agathois
- 14 000 euros : Athlétic Club des Pays d'Agde
- 13 000 euros : Comité des Fêtes du Cap d'Agde
- 15 500 euros : Comité des Fêtes de la Saint-Pierre
- 27 000 euros : Agde Handball
- 31 000 euros : Comité des Fêtes du Grau d'Agde
- 38 000 euros : Tennis Club du Cap d'Agde
- 50 000 euros : Agde Basket
- 70 000 euros : Agde Volley-Ball
- 74 000 euros : Maison des Jeunes et de la Culture
- 80 700 euros : Comité des Fêtes d'Agde
- 160 000 euros : Racing Club Olympique Agathois
- 171 328 euros : Comité des Œuvres Sociales - Budget Ville
- 180 000 euros : Rugby Club Olympique

Subventions exceptionnelles :

- 500 euros : Union Sportive et Multiculturelle Agathoise (acquisition de matériel pour la promotion du club)
- 800 euros : Association pour la Mémoire du Camp d'Agde (matériel de l'exposition organisée en 2014)
- 1 000 euros : Musicom (aide à l'impression d'un livre cd pour enfants) ; IBIS (fouilles archéologiques dans l'Hérault) ; Agde Tennis de Table (actions envers les jeunes et renouvellement de matériel) ; Elan Pétanqueur Agathois (montée de l'équipe en National)
- 1 500 euros : Compagnie du Jeu Dit (préparation d'un spectacle – ateliers théâtre)
- 2 000 euros : Terre Marine (Festival sons et images de mer 2014) ; Agde Raid Aventure (participation à la manche de la Coupe du Monde en France)
- 5 000 euros : Boxing Olympique Agathois (organisation d'un gala de boxe professionnelle)
- 9 000 euros : Compagnie Les Objets Trouvés (exposition théâtre "Kitsch", été 2014)
- 10 000 euros : Jazzinade (Nuit du Jazz 2014) ; Agd'Elan Tama (1er National de pétanque de la Ville d'Agde)
- 11 500 euros : Ensemble Vocal Mélopoïa (organisation d'un concert en juin 2014)
- 13 000 euros : Comité d'Organisation des Manifestations Historiques Agathoises ("Agde au Fil du Temps" - édition 2014)
- 15 000 euros : Masterkick (Trophée de l'Éphèbe 2014)
- 32 110 euros : Agde Musica (concerts Terrisse, Bel canto et Phonem)

} Ecole de Musique : demande de subvention d'aide au fonctionnement auprès du Conseil Général de l'Hérault

A L'UNANIMITÉ, le Conseil a voté cette question qui porte sur la demande par la Ville d'Agde, en partenariat avec l'association Hérault Musique Danse, du renouvellement de la subvention annuelle d'aide au fonctionnement, auprès du Conseil Général de l'Hérault et ce, dans le cadre du Schéma Départemental d'Enseignement Musical de l'Hérault.

aménagement durable du territoire et travaux

////////////////////////////

• Validation du plan général d'alignement du chemin du Grand Quist

Cette question a été approuvée **A L'UNANIMITÉ** par les membres du Conseil Municipal. Ce chemin va être élargi à 8 mètres et pour cela, ce sont 19 acquisitions à l'amiable de parcelles qui ont été votées tour à tour A L'UNANIMITÉ.

• Déclaration d'utilité publique et cessibilité : création d'une place rue de l'Amour (aux n°8 et 10)

Comme l'a rappelé Sébastien Frey, 1er Adjoint au Maire et Conseiller Général, "*suite à l'effondrement de l'immeuble situé 10 rue de l'Amour, qui est survenu le 8 juin 2012, il a été procédé aux opérations de déconstruction de l'immeuble adjacent qui est situé au 8 de la rue. A ce jour, une procédure est instruite par le Tribunal de Grande Instance de Béziers afin de déterminer les préjudices subis et les responsabilités en cause. De notre côté, la Ville d'Agde a conduit une étude relative à l'aménagement d'une place publique en lieu et place des immeubles qui ont été détruits et il convient donc d'engager la procédure qui permettra de déclarer ce projet d'utilité publique*". Une question adoptée **A L'UNANIMITÉ**.

• Dénomination de voies et ronds-points

A L'UNANIMITÉ, le Conseil a adopté cette question afin de faciliter le repérage d'itinéraires et de lieux dans la commune d'Agde. Ont ainsi été baptisés :

- Rond-point de Batipaume : le rond-point situé route de Rochelongue, au niveau de l'embranchement avec le Chemin Raymond Fages.
- Plan Andrée Montel : la placette située entre les rues du Bourget, Diderot et Louis Blanc.
- Rond-point du Docteur Michel Archimbaud : le rond-point situé au croisement des rues Pierre Lattes et Victor Pouget.
- Rue François Mouraret : la rue créée dans la résidence des Hibiscus, rétrocédée récemment suite à l'achèvement de l'opération (résidence neuve).
- Parking du Père Noël : le parking situé au nord de l'avenue du Littoral et à l'est du chemin du Perdigal.
- Parking René Paraire : le parking situé sur le boulevard du Front de Mer.

A noter que, à la demande des services fiscaux et pour cause de difficultés d'identification des propriétés ou d'erreurs manifestes :

- le chemin de la Mative Basse remplace "l'impasse de la Mative Basse",
- le chemin de la Rampe de Pastre remplace "rampe de Pastre",
- le chemin de Beaumont remplace le "chemin du Domaine de Beaumont de Gouzy",
- le nom d'usage "Route de Marseillan Plage" a été officialisé,
- la route de la Tamarissière remplace la "route départementale n°32 sur la Tamarissière" et la "rue de la Tamarissière",
- la rue des Sœurs Devèze et De Cauvigny remplace la "rue des Sœurs Devèze de Cauvigny".

• Suppression du passage à niveau 288 RD 13

Comme l'a rappelé Sébastien Frey, 1er Adjoint au Maire et Conseiller Général, "*cette question concerne une réalisation très importante et portera sur plusieurs exercices budgétaires. La Ville d'Agde a fait identifier par Réseau Ferré de France (RFF) le passage à niveau qui est situé à la sortie d'Agde - sur la route départementale 13, plus communément appelé route de Bessan - comme étant prioritaire parmi les 174 passages à niveau présentant un risque routier sur l'ensemble du territoire national. A ce titre, il a d'ores et déjà été obtenu que les études préliminaires visant à supprimer ce passage soient réalisées par le maître d'ouvrage. Celles-ci, cofinancées par RFF, la Ville d'Agde, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et le Conseil Général de l'Hérault, sont désormais achevées. Elles ont permis d'examiner trois variantes et finalement, il a été décidé de retenir la solution prévoyant la suppression du passage à niveau et le franchissement souterrain de la voie ferrée. Ce nouveau passage sera ouvert aux véhicules de type bus et des voies douces seront aménagées dans la plaine de Belle-Isle. Le coût global de l'opération a été estimé à 12 millions d'euros*". En vue de réaliser les travaux dans les meilleurs délais, il a été convenu de poursuivre l'opération en menant les études d'avant-projet. Afin de les engager, RFF a donc sollicité le Conseil Général, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la Ville d'Agde pour financer les 720 000 euros nécessaires à cette nouvelle phase de l'opération. Une question approuvée par le Conseil **A L'UNANIMITÉ**.

éducation

////////////////////////////

Adoption de la carte scolaire 2014

Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) ayant demandé à la commune de se prononcer sur la carte scolaire de la rentrée de septembre 2014, et au vu des prévisions des effectifs réalisées à partir de la méthode des taux apparents de passage et transmis au DASEN (prévisions qui laissent présager que le nombre d'inscrits dans l'enseignement primaire pour la rentrée 2014/2015 sera de 2031 élèves (hors CLIS) contre 2027 en 2013 : 726 en section maternelle contre 710 en 2013/2014 et 1305 en section élémentaire contre 1310), le Conseil a décidé A L'UNANIMITE de demander au DASEN la création d'un poste supplémentaire en section maternelle, le maintien des postes existants en section élémentaire, et l'obtention, à titre exceptionnel, d'une décharge complète aux directions des écoles élémentaires Anatole France et Jules Ferry, établissements qui recensent respectivement 261 et 275 élèves.

Un bel hommage
a été rendu aux peintres Boul et Paraire

Durant un mois, **de décembre 2013 à janvier 2014**, le Moulin des Evêques a accueilli 107 œuvres, huiles, aquarelles, gouaches, crayons et autres tapisseries d'André Boul (1909-1979) et René Paraire (1919-1987), deux figures bien connues des Agathois, qui ont marqué la vie artistique et culturelle de notre cité dans les années 60-70. C'est d'ailleurs en présence de la fille de René Paraire, Chantal, et des nombreux collectionneurs privés qui ont permis à la Ville d'organiser cette rétrospective *"qui nous tenait à cœur"*, que le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a officiellement inauguré l'exposition, jeudi 12 décembre 2013, en présence de plus de 300 personnes, aux côtés d'Yvonne Keller, Adjointe à la Culture et de Christine Antoine, ancienne Conseillère Municipale en charge du Patrimoine (elle est aujourd'hui Adjointe), qui ont tour à tour brossé les portraits des deux artistes.

Comme l'avait souligné le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, *"après les Frères Azéma, cette exposition met à l'honneur deux peintres influencés par l'école de Montmartre, qui ont contribué au rayonnement artistique de notre cité. Je tiens à remercier Chantal Paraire, la fille de René, ainsi que les généreux prêteurs qui nous ont permis de réaliser cette belle rétrospective, parmi lesquels l'Hôpital d'Agde, l'Escolo daï Sarret, Mme Jacqueline Baudou, dont l'époux fut proche de Boul, Mme Suzette Béquet, M. Michel Desnos, Mme Georgie Fourestier, Mme Marie-Louise Gérard, Mme Françoise Rivallant, Mme Maria Rouillard, M. Richard Salort et M. Michel Jougla. Merci enfin aux prêteurs anonymes qui ont aussi répondu à l'appel"*. Ainsi qu'il devait l'expliquer pour finir, *"ces deux artistes se sont nourris des paysages agathois tels qu'ils existaient avant le boom touristique. Que vous soyez du Cap, du Grau ou d'Agde, vous retrouverez ici des paysages familiers. Nous invitons d'ailleurs tous les nouveaux Agathois qui sont venus vivre dans notre cité à venir découvrir ces deux peintres qui font partie de notre patrimoine et à qui nous sommes heureux d'offrir aujourd'hui cet écrin, au sein du Moulin des Evêques"*.

Chantal Paraire s'est ensuite exprimée pour *"remercier la Ville d'Agde de cet hommage. Je suis très heureuse de cette première exposition, qui est un beau témoignage à l'égard de mon père et d'André Boul"*. En effet, au vu du nombre d'œuvres réalisées par les deux artistes et de l'intérêt comme des témoignages recueillis lors de la préparation de cette rétrospective par la Ville, il se pourrait bien qu'un second opus voit le jour dans les années à venir.

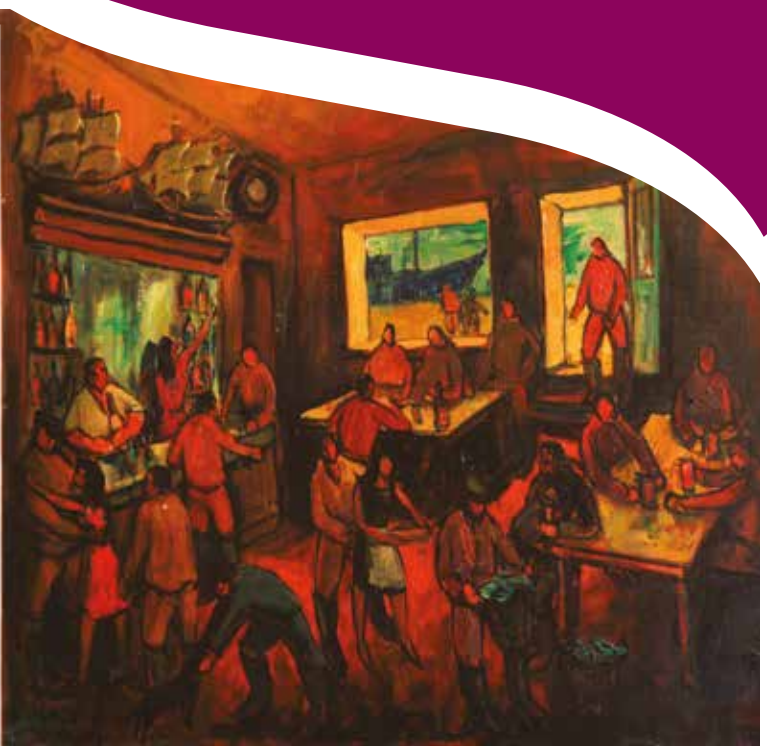

Au total, sur les 26 jours d'ouverture de l'exposition, ce sont 1 200 personnes qui sont venues découvrir les 127 œuvres exposées et prêtées par 21 collectionneurs

9 janvier
Vœux aux Acteurs du Tourisme

Pour 2014, l'Office a décidé de *"s'adapter aux changements"* et même de *"les anticiper"*. Quatre évolutions vont ainsi marquer cette nouvelle année. L'OT sera *"plus connecté"* (avec le wifi gratuit dans ses 4 points d'accueil), *"plus numérique"* grâce à son nouveau site internet, *"plus humain"* grâce à un point d'information mobile durant la saison et *"plus identitaire"* en mettant l'accent sur le patrimoine et en développant une communication plus vivante grâce à l'illustrateur ch@rly.

16 JANVIER
10 personnalités distinguées lors de la cérémonie des Vœux

Devant une salle du Moulin des Evêques comble, le Maire Gilles D'Ettore a présenté ses **vœux aux Agathois** avant de distinguer 10 personnalités qui *"se sont investies dans la vie de notre cité"* : Henri Pujol, Vanessa Benit, Philippe Roger, Marie-Chantal Perret, Jean-Michel Oltra, Christelle Lassave, Francis Dagada, Jean-Yves Mirande, Guy Mirete et le peintre Champieux. Retrouvez leurs parcours et leurs portraits sur le site internet de la Ville d'Agde !

18 janvier, l'ATA a fêté ses 40 ans

Née en 1974 à l'initiative d'une dizaine de passionnés, l'ATA, Association de Tir Agathois, compte aujourd'hui 450 licenciés et cumule les résultats et les récompenses.

Le **18 janvier,** le club a soufflé ses 40 bougies au Moulin des Evêques, l'occasion de mettre à l'honneur tous les Présidents et/ou membres fondateurs qui se sont succédé à sa tête : Robert Chevestrier, Carmelo Gonzalès, Henri Jourfier, Bernard Juel, Louis Bentajou, Henri Dechauny et Hélios Canton, auxquels le Maire Gilles D'Ettore a remis un trophée.

22 JANVIER
Remise de chèque à la SNSM

La Sodéal a gâté la SNSM en lui remettant un chèque de 5 000 euros. Un montant qui permettra à la Société Nationale de Sauvetage en Mer de moderniser sa nouvelle vedette, "Terrisse - Agde".

31 janvier
Le Judo Club Agathois a célébré son champion

C'est au dojo du Judo Club Agathois que, le **31 janvier**, Maxime Landes a été mis à l'honneur par le Maire Gilles D'Ettore, accompagné pour l'occasion par son Premier Adjoint Sébastien Frey et l'ancien Adjoint en charge des Sports, André Tobena.

Maxime Landes a conquis le titre de Champion de France police dans la catégorie des moins de 66 kg, lors du championnat qui s'est disputé à l'Institut National du Judo à Paris le 26 janvier. Elève à l'école nationale de police de Nîmes, le jeune Agathois intègre, grâce à cette victoire, l'Equipe de France police. Il est également présélectionné pour les championnats d'Europe 2014.

8 FÉVRIER
une nouvelle plaque pour la statue du boulodrome du Grau

Samedi 8 février, sur la place du Boulodrome du Front de Mer, au Grau d'Agde, a été dévoilée la nouvelle plaque apposée sur la statue du Pêcheur et qui, depuis le 20 juillet 1997, honore la mémoire de François Palunco et au-delà, de tous les gens de mer. Famille et amis, élus de la Ville, tous étaient présents autour du Maire d'Agde, Gilles D'Ettore, afin d'assister à cet hommage.

La statue pèse 7 tonnes et mesure 2,25 m de haut, comme l'a souligné le premier Magistrat. Elle a été "*sculptée en pierre d'Italie par François Palunco fils. Ce dernier a ainsi rendu hommage à son père, François Palunco (1939-1994) et plus généralement, à toute la profession de la pêche. Il l'a représentée dans l'attitude du pêcheur raccommodant son filet, la casquette vissée sur la tête, le regard fixé sur la Méditerranée et la moustache au vent*". Comme devait ensuite le rappeler Gilles D'Ettore, François Palunco père était "*arrivé en 1962 d'Algérie à Agde sur un chalutier, avec ses deux enfants et toute sa famille*". Il "*s'est battu pour le maintien de la Fête des Pêcheurs et a par ailleurs été trésorier de la Fête de la Saint-Pierre jusqu'à sa mort. Avec son bateau, le "Joamy", il pratiquait la pêche au chalut. Cette statue qui lui rend hommage, domine la mer qu'il aimait tant*".

8 février
Le Lion's Club du Cap d'Agde aux côtés des enfants de Baldy

La maison d'enfants de Baldy est un établissement qui a repris le rôle anciennement dévolu aux orphelinats. Un rôle de protection de l'enfance basé sur le soutien, l'écoute et l'accompagnement et qui concerne aujourd'hui une centaine d'enfants âgés de 7 à 21 ans. Certains sont accueillis en service éducatif de jour, d'autres y séjournent quasiment 365 jours par an. Des week-ends et des vacances qui peuvent parfois paraître longs et que les membres du Lion's Club ont voulu égayer en offrant un canapé destiné à la salle commune des résidents "permanents". Une jolie attention, qui a pu être financée par l'argent récolté lors du *"marché de Noël organisé par le Lion's les 7 et 8 décembre 2013 au Palais des Sports, qui nous avait été mis gracieusement à disposition par Monsieur le Maire"* comme l'a rappelé la Présidente Catherine Couder. Et que le Lion's a officiellement remis, en présence du Maire Gilles D'Ettore, le 8 février.

18 février
21 couples agathois à l'honneur

La cérémonie des Noces d'Or, qui s'est tenue au Moulin des Evêques, a mis à l'honneur 21 couples qui, en cette année 2014, fêtent leurs Noces d'Or, de Diamant ou de Platine. Le Maire Gilles D'Ettore a salué la longévité de leur amour avant de leur remettre un présent, en compagnie de son Premier Adjoint Sébastien Frey et des Adjointes alors en charge de la Solidarité Communale et de l'Âge d'Or, Yvonne Keller et Agnès Lambies.

Noces d'Or (50 ans de mariage) : CAMUS Gérard et Monique • GLADY Henri et Germaine • PARDILLOS Alain et Mauricette • LENOIR Louis et Danielle • BOJ Lucien et Danielle • VIGNERON Jean-Pierre et Liliane • COSTE Hubert et Marie-Antoinette • SANTA Francis et Ginette • BERTRAND Marcel et Colette • DE NICOLA Francis et Elisabeth • PAGANON Alain et Ghislaine • ROBERT Jean-Claude et Roselyne • SANCHEZ Gilbert et Suzanne • PRUNET Jean-Claude et Marie-José • ELIA Jean-Pierre et Blanche • BOUCHARD Robert et Josiane • VINCENT Claude et Gisèle

Noces de Diamant (60 ans de mariage) : BONNET Henri et Odette • DIAZ Albert et Camélia • PENA Pédro et Vicenta

Noces de Platine (70 ans de mariage) : CARPENTIER Jacques et Alphonsine

15 FÉVRIER
Le GAMUCA a soufflé ses 20 bougies

C'est dans une ambiance conviviale, à l'image de celle qui règne habituellement au sein du groupe, que les adhérents du GAMUCA, ont célébré, samedi 15 février, les 20 ans de l'association autour de leur présidente Francine Béral.

Un moment empreint de joie mais aussi d'émotion, auquel ont participé Yvonne Keller, Adjointe à la Culture et Hubert Montels, Président de la SNJA.

Car le groupe, qui œuvre depuis deux décennies maintenant au maintien des us et costumes ancestraux, participe notamment à la Fête des Pêcheurs, au Trophée du Languedoc et à la Fête du Vin Nouveau.

25 février
Nouveaux rappels à l'ordre au sein de la Maison de la Justice et du Droit

Dans le prolongement des conventions de coopération signées entre la Ville, la Direction Départementale de la Sécurité Publique et le Parquet de Béziers, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a prononcé, mardi **25 février**, en présence notamment des représentants des forces de Police Nationale et Municipale et du Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse et aux Politiques Contractuelles, Jean-Luc Chaillou, des rappels à l'ordre à l'encontre de trois mineurs, en salle d'audience de la Maison de la Justice et du Droit. Il s'agissait de jeunes dont les agissements généraient des troubles en Cœur de Ville. Ils accompliront en retour une réparation citoyenne visant à effectuer des travaux d'intérêt général pour la collectivité. Pour information, en cas de réitération de ces troubles, leurs dossiers seront directement traités par le Procureur de la République.

1er mars
La reine de beauté 2014 s'appelle... Maïna

Il aura fallu attendre la fin de la soirée organisée samedi 1er mars en salle des Fêtes par le Comité des Fêtes d'Agde pour connaître le nom de celle qui représentera notre cité durant une année. Et c'est Maïna que le jury, composé de Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Festivités, de Mary-Hélène Mattia, Conseillère Municipale déléguée à l'Insertion professionnelle, de Beverly Guilhen, de Marilyne Pamart, d'Audrey, de Laurent Lafont et de Robert Para, a finalement choisi, Marina et Chloé terminant respectivement 1ère et 2ème Dauphines. Les trois miss n'ont pas eu le temps de se remettre de leur émotion que déjà, elles se prêtaient au jeu de la photo officielle, en compagnie du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, qui a chaleureusement remercié l'ensemble des concurrentes pour leur participation.

6 mars
Hommage de la Ville d'Agde à René Borg
Un grand nom de l'animation et de la bande dessinée s'est éteint

C'est avec une immense tristesse que la Ville d'Agde a appris le décès, jeudi **6 mars**, de René Borg, des suites d'une longue maladie.

A 81 ans, le co-créateur des Shadoks, également dessinateur et réalisateur charismatique de nombreux dessins animés des années 60, 70 et 80 tels que Joé chez les abeilles, Oum le dauphin blanc, Wattoo-Wattoo, Il était une fois... l'homme, L'espace, La vie, Clémentine, et l'un des principaux créateurs d'Ulysse 31 qui avait inventé Nono, le petit robot, laisse une œuvre considérable qui aura inspiré de nombreuses générations d'artistes.

6 mars

Hommage de la Ville d'Agde à René Borg

Un grand nom de l'animation et de la bande dessinée s'est éteint

René Borg avait également veillé à la bonne tenue des programmes jeunesse du Club Dorothée sur TF1 (1987-1997). Pionnier des partenariats franco-japonais, ses réalisations et projets ont marqué profondément l'animation française et internationale. Cet artiste extrêmement talentueux et comédien né, sachant captiver son auditoire en racontant ses anecdotes, était doté d'un charisme incroyable, d'un humour, d'un sens de l'autodérision et d'une générosité très rare ! Il avait toujours à cœur de transmettre son amour pour le film d'animation. René Borg continuait d'ailleurs de diffuser son savoir au cours de conférences, de festivals en festivals, et sa passion avec un enthousiasme communicatif et une humilité rare.

Tel un mentor et un père spirituel, celui qui s'est *"juré de toujours trouver cinq minutes pour aider des jeunes talents à réaliser de l'animation"* a tenu ses promesses et a permis à plusieurs d'entre eux de prendre leur envol. Il était le parrain de l'association agathoise Mangapolis, avec qui il avait su créer des liens d'une complicité rare. A noter que René Borg avait d'autres attaches particulières avec Agde, puisqu'il y avait passé une partie de son adolescence (il avait notamment fréquenté le Lycée Loubatières aujourd'hui devenu Maison des Savoirs) et y avait conservé de nombreux amis.

Adieu et merci infiniment René Borg, d'avoir fait tant rêver avec le dessin animé. Avec lui, c'est un grand nom de l'animation française qui s'éteint. La Ville d'Agde tenait à lui rendre hommage et adresse ses plus sincères condoléances à sa famille.

Rétrospective de ses passages à Agde

- **Décembre 2000 : Exposition sur René Borg à la Maison des Savoirs**
- **Novembre 2004 : Parrainage de l'association Mangapolis avec le projet d'un festival de dessins animés à Agde**
- **28 janvier 2005 : Soirée cinéma au Travelling avec la remise de l'Ephèbe par l'élue à la Culture**
- **Téléthon 2005 : BD sur Marion et la maladie, scénario René Borg, dessins de Mohamed Bouziani**
- **Novembre 2006 : Projet avec trois Agathois, Eric Lepeytre, Mohamed et Rachid Bouziani, de l'association Mangapolis : Les Pompoliens, série animée, projet plus ancien que les Shadocks, sorte de "Lettres persanes" de l'auteur - 8 épisodes créés à ce jour**
- **Novembre 2007 : Conférence dans le cadre de l'exposition Mythologie Animée au Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine.**

8 mars

Une journée pour changer les mentalités

Samedi **8 mars**, c'était la Journée internationale de la Femme. Depuis plus de 30 ans, cette célébration vise à promouvoir l'égalité homme-femme dans un monde où les femmes ont le plus souvent moins de droits que leurs homologues masculins. En cette année 2014, le slogan était "l'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous". Les hommes du monde entier ont ainsi été invités à dénoncer les inégalités subies par les femmes.

Sur Agde, la Maison de la Justice et du Droit, en partenariat avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et le CIDFF 34 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) avait organisé du 4 au 8 mars des animations portant sur la parentalité et l'éducation. Plusieurs conférences animées par des psychologues sont ainsi venues ponctuer la semaine. Le bilan montre que, malheureusement, les stéréotypes persistent et qu'il faut continuer pour espérer changer un jour les mentalités. A noter que le temps de parole autour d'une collation avec "la cafet' des Mamans" et les saynètes sur le thème de la coparentalité interprétées par la troupe assoconseil 34, deux nouveautés de cette édition, ont permis des échanges constructifs. Au vu de ce succès, le Maire Gilles D'Ettore, venu en compagnie de plusieurs Adjointes et Conseillères Municipales, a promis de réitérer ces actions impulsées par la Maison de la Justice et du Droit.

14 mars

Beau bilan pour l'association "Un goûter pour Mada"

C'est au sein de l'Enclos de la Paroisse du Grau d'Agde que s'est tenue le 14 mars l'assemblée générale de l'association "Un goûter pour Mada", en présence de sa directrice, Monique Schubnel, de ses différents membres et du Maire d'Agde Gilles D'Ettore. Cette association œuvre, depuis 10 ans maintenant, en faveur des enfants de Madagascar. Au départ, tout a commencé par un goûter par semaine dans une école d'Antananarivo, la capitale, avant de proposer quatre repas par semaine. Autre point développé par l'association : la sensibilisation de la population aux notions d'hygiène. Les 5 femmes à la tête de l'association ont également ouvert une nouvelle école dans la ville de Tamatave, qui comprend 6 classes élémentaires, ainsi qu'une autre dans le village de Marohady. Leurs actions vont donc crescendo, et l'association se porte pour le mieux, avec l'objectif, d'ici 5 ans, de rendre l'école de Marohady autonome au niveau de l'alimentation et de l'hygiène. Gilles D'Ettore a tenu à souligner le dynamisme de ces 5 femmes, qui œuvrent ensemble dans un but commun et noble.

14-16 mars
Un 10ème Grand Prix de Golf de haut niveau

Les meilleurs joueurs amateurs français et une petite poignée d'étranger se sont donnés rendez-vous du vendredi **14** au dimanche **16 mars** sur les 18 trous du Golf du Cap d'Agde à l'occasion du 10ème Grand Prix de la Ville d'Agde et du Casino. 108 golfeurs étaient présents, 84 hommes dans la catégorie 3 et 24 femmes dans la catégorie 4. Disputée dans des conditions idéales le vendredi, la compétition s'est durcie samedi et dimanche, avec l'apparition d'un vent violent, que seuls les meilleurs joueurs ont su dompter. Au final, c'est Jérémy Gandon qui s'est imposé chez les hommes, suivi d'Ugo Coussaud et de Léonard Bem. Chez les femmes, la victoire est revenue à Marie Fourquier, Charlotte Charrayre et Lara Plachetka complétant le podium.

15 MARS
Agde a accueilli des lycéens venus tout droit... d'Alaska !

C'est peu dire que le dépaysement a été total pour les 12 lycéens américains, venus de l'Etat d'Alaska jusqu'en France, et plus précisément à Agde durant une semaine. Cette initiative, que l'on doit à l'organisme "Languages & Friendship", permet des échanges culturels entre de jeunes étudiants, afin de découvrir les us et coutumes d'un pays hôte. Logés chez l'habitant en compagnie d'un élève de leur âge, ces jeunes Américains ont ainsi eu tout le loisir de visiter le Cœur de Ville d'Agde, mais également de partager les différences entre les conditions de vie d'un adolescent en France et en Alaska. De plus, en accord avec le Lycée Auguste Loubatières, ils ont été autorisés à suivre leurs correspondants en cours et ainsi passer une journée complète dans la peau d'un lycéen français.

Samedi 15 mars, dans la salle des Mariages de la Maison du Cœur de Ville, Martine Vibarel-Carreau, Adjointe en charge de l'Education et Jean-Luc Chaillou, Conseiller Municipal chargé de la Jeunesse et des Politiques contractuelles, ont accueilli les étudiants étrangers et leurs familles d'accueil en compagnie des membres du Conseil Municipal des Jeunes. Tous ont reçu un présent des mains des élus, avant que Mme Vibarel-Carreau ne félicite les familles d'accueil pour leur implication, tout en souhaitant que les jeunes Américains puissent pleinement profiter des nombreuses richesses de notre ville.

19 mars
Sortie du tome 2 de la trilogie sur la Cathédrale

Après un premier volume intitulé "La cathédrale Saint-Etienne d'Agde - Origines et construction", les auteurs Jean-Claude Rivière et Michel Adgé reviennent sur ce monument emblématique de notre ville avec le deuxième tome de leur trilogie : "La cathédrale Saint-Etienne d'Agde - Sources et documents". Ce nouvel ouvrage présente une partie des sources qui ont permis à nos deux amoureux du patrimoine agathois d'en apprendre davantage sur le monument, avant de coucher leurs découvertes par écrit et de sortir leur trilogie.

Mercredi **19 mars**, à la Maison des Savoirs, Jean-Claude Rivière et Michel Adgé ont expliqué, en présence d'Yvonne Keller, Adjointe à la Culture, que leur but était ainsi de "*mettre le lecteur dans la même situation que le chercheur à sa table de travail*". Une séance de dédicaces a conclu cette présentation. Reste maintenant à attendre patiemment la sortie du dernier opus…

21 MARS
Le site de la Motte a encore des secrets à livrer

De nouvelles fouilles subaquatiques du site de la Motte ont été effectuées à l'initiative de l'association Ibis, durant 3 semaines, jusqu'au vendredi 21 mars.

Situé dans le cours de l'Hérault, au niveau de la base d'aviron Christian Durand et du boulodrome Dominique Trani, le site de la Motte date de l'Âge de Bronze. Des fouilles antérieures avaient, déjà, permis de sortir de l'eau une parure en bronze, aujourd'hui exposée au Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine du Cap d'Agde. Pour autant, le site a encore de nombreux secrets à livrer et permettra, au fil des découvertes, d'écrire une nouvelle page dans la déjà très riche histoire patrimoniale agathoise.

Mercredi 12 mars, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, en compagnie du Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey, est venu rendre visite à l'équipe de l'association Ibis, et a félicité les plongeurs, tout juste sortis de l'eau, pour le travail important qu'ils accomplissent.

6 avril
Edition 2014 du "Parcours du Cœur"

Comme chaque année, à l'initiative de la Fédération Française de Cardiologie, l'édition 2014 du Parcours du Cœur s'est tenue à Agde dimanche 6 avril. Au-delà de récolter des fonds, le but est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de lutter contre la sédentarité, facteur de risque des maladies cardiovasculaires, mais également sur les comportements à adopter pour être en bonne santé, notamment en termes d'alimentation. Il faut dire que ce mal invisible occasionne près de 165 000 décès par an. Or, une marche d'une demi-heure par jour permet d'entretenir son cœur et c'est encore mieux si la marche est plus longue. Pour cette édition 2014, chacun des participants a eu le choix entre une marche ou une course de 3 ou 10 kilomètres, que les deux groupes ont parcouru avec enthousiasme, à l'image d'André Tobena, ancien Adjoint délégué aux Sports toujours très impliqué dans ce domaine.

12 AVRIL
Bienvenue aux “Têtes brûlées” de l’aéromodélisme !

C’est une nouvelle association dans le paysage agathois qui a été officiellement baptisée samedi **12 avril**, sur son vaste terrain, en présence du Maire d’Agde Gilles D’Ettore, venu couper le ruban inaugural. “Les Têtes Brûlées BA34”, tel est le nom officiel de cette association d’aéromodélisme, agréée par la Fédération Française d’Aéromodélisme.

A l’occasion de cette inauguration, le club avait organisé une journée portes-ouvertes, avec, au programme, démonstration de vol en continu et présentation des différents services proposés. Les débutants peuvent, en effet, être coachés par un moniteur, grâce à des avions-écoles, pour apprendre à piloter, avant d’être lâchés dans le grand bain de l’aéromodélisme. Dans les airs,

les répliques d’avions de modèles existants pratiquent le vol en voltige ou le vol en patrouille, dans l’objectif de se rapprocher au plus près possible de ce que sont capables de faire des avions grandeur nature. De plus, l’association prévoit l’organisation de compétitions nationales ouvertes à tous les clubs fédéraux, dont une qui aura lieu fin juin.

1er/31 mai
Concours des Maisons Fleuries !

Pour la 11ème année consécutive, la Communauté d’Agglomération Hérault Méditerranée organise ce concours qui récompense habitants et professionnels des 19 communes du territoire qui fleurissent harmonieusement leurs cours, jardins, terrasses ou balcons. Les candidats peuvent s’inscrire jusqu’au 31 mai, en retirant leur bulletin dans leur mairie ou en téléchargeant celui-ci sur www.heraultmediterranee.net. Le jury intercommunal portera une attention particulière à l’originalité des compositions, la qualité des végétaux et surtout à l’utilisation de plantes méditerranéennes peu consommatrices d’eau, au regard de la politique de gestion durable des espaces verts mise en œuvre par la CAHM. N’oubliez pas non plus que vos aménagements doivent être visibles du domaine public !

La remise des prix aura lieu le jeudi 12 juin à 18h00, dans la salle des Fêtes de Lézignan-la-Cèbe. Renseignements, service des espaces verts de la CAHM au 04 67 90 15 34.

Ma ville se ligue contre le cancer
appel aux volontaires !

Vous avez le désir de partager votre temps et votre énergie ? La Ligue contre le cancer a besoin d’un peu de votre temps pour l’aider à redynamiser l’antenne d’Agde.

Sylviane Peyret, la nouvelle jeune déléguée, aimerait pouvoir organiser des actions de sensibilisation et de prévention à travers le sport, la musique, des expositions, des conférences… mais également à travers un blog pour pouvoir parler de la maladie.

N’hésitez plus,
contactez-la au 06 73 35 26 69
ou à l’adresse suivante :
liguecanceragde@gmail.com

tribunes

Un compte administratif remarquable

En 2001, l'évolution des finances municipales était jugée comme particulièrement inquiétante. A l'époque, le Trésorier Principal était venu souligner en Conseil Municipal, avec gravité, qu'il manquait, pour clôturer l'exercice de l'année, l'équivalent d'un mois de salaire de l'ensemble du personnel municipal.

Depuis, grâce à l'action d'assainissement que nous avons accomplie, les recettes de fonctionnement ont augmenté constamment, de manière plus importante que les dépenses. Cela a eu une double conséquence : la croissance de l'autofinancement et la baisse de l'endettement.

En 2013, cet effort d'assainissement a été poursuivi, avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement qui n'ont augmenté que de 1,8 % alors que les recettes, elles, ont été en hausse de 5 %.

En conséquence, l'épargne brute s'est élevée à 12 919 472,09 euros contre 10 524 504,68 euros en 2012.

Notre capacité d'autofinancement a donc continué à augmenter en 2013. C'est grâce à cet accroissement que nous avons pu, tout au long des dernières années, maintenir un haut niveau d'investissement, sans alourdir la dette.

Ainsi, en 2013, ce sont plus de 20 millions d'euros qui ont pu être investis.

C'est donc un compte administratif remarquable qui a été présenté lors du Conseil Municipal du 20 mai, un compte administratif qui vient contredire tous les mensonges énoncés par l'opposition sur la gestion municipale lors de la campagne électorale.

C'est ainsi qu'en 2014, et grâce aux excédents réalisés en 2013, notre dette va considérablement baisser.

Là encore, il est important de souligner que, depuis 13 ans, le taux d'endettement est passé de 120 % en 2002 à 87 % en 2014. Pour rendre les choses encore plus compréhensibles, il fallait, en 2001, 14 ans à la commune pour rembourser la totalité du capital de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute ; il lui faudrait 5 années aujourd'hui.

En 2014, la dette s'élèvera à 60 millions d'euros. Elle était de 63 millions d'euros en 2001, ce qui correspondrait aujourd'hui, en euros constants c'est-à-dire en tenant compte de l'évolution de la valeur de la monnaie du fait de l'inflation, à un endettement approchant les 80 millions d'euros. De plus, durant la même période, la ville est passée de 19 000 habitants à près de 25 000 aujourd'hui, ce qui réduit d'autant le poids de la dette par habitant. C'est dire combien, malgré un contexte économique très défavorable durant une large période, et un montant d'investissements conséquent, la Ville a su, tout au long des dernières années, s'inscrire dans un cercle vertueux d'assainissement de ses finances.

C'est pourquoi en 2014, et ce, malgré les charges supplémentaires et la baisse des dotations que le gouvernement fera peser sur les collectivités locales pour compenser sa propre incurie, les taux d'imposition n'augmenteront pas pour la 6ème année consécutive.

La Majorité Municipale

Une force de proposition

6 172 agathois ont choisi avec nous, lors de la dernière élection municipale, de porter le projet de renouveau de notre ville. Nous tenons à les remercier chaleureusement. Ils se sont pleinement reconnus dans notre volonté sans limite de mettre en œuvre un débat digne et à la hauteur des enjeux pour notre cité.

A présent, pour représenter cette voie, nous sommes 7 conseillers municipaux à siéger au conseil municipal.

Vigilance et travail sont les deux valeurs qui orienteront notre participation à cette assemblée de la nouvelle mandature.

Vigilance face à toute dérive du pouvoir municipal en place.

Travail pour construire une alternative et promouvoir sans cesse les intérêts de nos concitoyens.

En s'appuyant sur les compétences qui la composent, notre force de proposition alternative ne sera pas faite d'opposition systématique mais elle défendra, outre l'intérêt général commun, tous les agathois, quels que soient leurs sensibilités et leurs quartiers.

Nous serons pour eux, les garants du respect des valeurs républicaines et démocratiques et serons vigilants quant à l'instauration de tout système clientéliste.

Par ailleurs, nos choix et nos positions ne se feront pas en fonction d'un clivage politique partisan mais uniquement en fonction de l'intérêt général de tous les citoyens.

A cet effet, notre groupe restera à la disposition de tous ceux qui le souhaiteront.

Pour nous contacter :
groupeminoritaire.agde@yahoo.fr

Le groupe
des conseillers municipaux
Réussir Agde Ensemble

AGDE BLEU MARINE

Le 30 Mai 2014, l'expression populaire a favorisé l'élection de deux conseillers municipaux pour faire entendre la voix de la droite nationale.

Alain LEBAUBE et Evelyne KEITH sont heureux de participer à la vie de la commune d'Agde et d'essayer d'imprimer une approche nouvelle aux décisions prises en conseil municipal.

Notre travail sera constructif sans a priori sectaire et vigilant dans la défense des idées exprimées lors de la campagne en gardant le fil rouge du bien-être commun de tous les AGATHOIS, ainsi nous avons apporté notre soutien à une proposition visant à améliorer la sécurité en centre-ville.

Afin de mieux connaître vos élus et de pouvoir transmettre et exprimer vos préoccupations une permanence sera bientôt en place, les modalités seront communiquées dans un prochain bulletin.

Vos élus AGDE BLEU MARINE :

Alain LEBAUBE, chef d'entreprise a la retraite, conseiller municipal de 1995 à 2008, responsable FN pour la ville d'AGDE.

Evelyne KEITH, fonctionnaire territoriale en disponibilité, 20 ans d'expérience de travail en mairie dans différents services.

Agde Bleu Marine

état civil

NAISSANCES

DUPLAN Maëlle •BOSSIO Louis • DUCHENNE Louise • BASSAN Lou-Anne • FERRAND Ondine • PATRAC Ezekiel • LANOY Ethan • MEKHEFI Souleymane • CAZES Kenan • BELMAS Lony • RAMES Noah • COUPE Mayana • PAPPA Louchana • GOMEZ Paola • BESSON Romane • BOYER Lyana • BELHASNI Adam • MOLINA Ambre • ADIGADOU Maélyne • TAYLAN Eva • DAUFRESNE Kenzo • SABOS CASTILLO Luz • D'ISANTO Pierrick • GENET Léa • DADOU Shyna • MAINGRE Yzlatan • BOUTIER VUGEIC Ruben • MARTINEZ Amandine • WITTERS Paul • PRAVET Mael • RUTA Nolan • BARRALE David • NJAREG Aya • CLAIRE Timéo • RAMOS Ethan • ARPON Diégo • SANTIAGO Nessa • LAVIT Louane • CLOAREC Noé • VEDRINES Lola •ABDO Sabrina • MONIN Mel • BAPTISTE Delyan • CARREIRA MONTEIRO Sophie • ISSARTI Zahir • SANCHEZ Noélie • SORLI Laura • AMEUR Assyl-Youcef • VALENTE Roxanne • LAURENT Joseph • ANGELIAN Alex • MOREL Louna • NASSIHI Sara • MARCO BRADLEY Chloé • RASCOL Louis • RASCOL Pierre • BENHADJ-DJILALI Kheira • AZZIMI Safia • CARRE Andréa • TAPUTU GUY Gabriel • LEJEUNE Valentine • FABRE Léo • TALAÏ CANTELI Eva • CALLAY Timoté • VAUTRIN OUCHACOFF Sacha • TRAN Van • EL YAMANI Sirine • PADILLA FOREL Victor • CARRIE Valentin • SCHROYENS Diego • AUDIE Jennifer • CLEMENT Léa • KOWALCZYK Mathilde • TOPOLJSKI Louise • ARTAL Sacha • ESCALIER TOBENA Marius • LAMLIKI Manel

MARIAGES

CAPO Jean-Charles et PROFICHET Monique • VALERO Marc et CASAS Carine • TROISGROS Nicolas et BARMAKCHY Siham • DI MEGLIO Didier et VENEZIA Marie- Thérèse • LEYRELOUP Robert et GONTARD Chantal • TRY Jonathan et MAUREY Aurélie • CHABANIS Denis et FALCO Christiane • CASTELLS Michel et SUREDA Véronique • NELLOU Stéphane et VERNET Valérie • VANNEREAU Cyril et COLLADO Angela

DÉCÈS

CAUMONT Nicole, 64 ans • YOMET Serge, 66 ans • GENESTE Daniel, 61 ans • GILLAN Yvette veuve CHAROT, 87 ans • SANAHUJA Consolation veuve ANDOCH, 89 ans • THOMAS Jean-Pierre, 82 ans • PIRON Bernard, 80 ans • DOUMERGUE Yvonne veuve BUIL, 91 ans • DRUILHE Albert, 93 ans • BERTRAND André, 79 ans • GABORIAUD David, 37 ans • GOUSSU Marc, 61 ans • FERNANDEZ RODRIGUEZ Isabel veuve GONZALEZ CAZORLA, 91 ans • FOCQUEUR Madeleine épouse MAERTENS, 68 ans • RESSEGUIER Josette épouse BELLUC, 75 ans • BENOIT Maryse épouse MARTY, 77 ans • BLANC Christian, 57 ans • MUNOZ Lucie veuve BESALDUCH, 86 ans • SIGAL Germain veuve BLACHAS, 80 ans • BENEDETTI Fernand, 90 ans • JACQUELIN Christiane épouse MASSON, 87 ans • FOURNAISE Philippe, 66 ans • BROSSARD Isabelle, 44 ans • STOKART Robert, 64 ans • CANTO François, 82 ans • COULON Alain, 75 ans • MILOSEVIC Carolina épouse SIMIC, 46 ans • TROPEANO Marie veuve AGUFFE, 92 ans • MOREAU Suzanne veuve BENCKENDORFF, 82 ans • GIACALONE Jean-Claude, 46 ans • TRAVER Elvira veuve MARSON, 93 ans • PARISIO Odette veuve METGE, 88 ans • REYDEL Geneviève, 60 ans • BASTIDE Suzanne veuve CLAPIE, 90 ANS • KIMMERLE Andrée veuve SCHMIDT, 97 ans • SAAS Huguette veuve RESSEGAIRE, 82 ans • CABANES Marguerite veuve COMOS, 86 ans • ESTEVE Patrice, 63 ans • GIBRAT Raymond, 87 ans • LEYRELOUP Laurence • HEURAUX Pierrette, 91 ans • ASARRAF CORCIA Simi veuve LOPEZ DELGADO, 85 ans • MOUYSSET Robert, 69 ans • HOUDIN Lucie veuve MATHIEU, 100 ans • FRANCES Lucien, 85 ans • JOUTZ Monique épouse VALVERDE, 73 ans • SYLVESTRE Aimé, 53 ans • SOTO Jean, 84 ans • BERTONI Jean, 79 ans • GALLIMARD Daniel, 82 ans • LAIACONA Carmen veuve DUPLA, 59 ans • SERIEYS Pierre, 90 ans • ROSBLACK Claudine, 67 ans • FABRI Jacques, 83 ans • NAVARRO François, 80 ans GARRIGUES Nicolas, 82 ans • BARRECH Andrée veuve MAGES, 86 ans • RAFFET Geneviève, 90 ans • LITTRE Juliette épouse CHAMPETIER, 90 ans • AUGUSTYNIAK Marthe veuve AQUAIRE, 100 ans • REY Antoine, 58 ans • MILLE Josette épouse DEMEULENAERE, 73 ans • VACASSY Jeanne veuve DURAND, 91 ans • CARRE Didier, 36 ans • MARTINEZ André, 90 ans • VERITE Gaston, 90 ans • LEVENU Germaine veuve MARTIN, 92 ans • BERNARD Henri, 54 ans • LEQUEU Jocelyne veuve COINE, 67 ans • CATHALA Jean, 92 ans

11e Festival du cinéma Les Hérault & de la télé

27 JUIN > 5 JUILLET 2014

PALAIS DES CONGRÈS
CAP D'AGDE

Palais des Congrès du Cap d'Agde

Après "Le Jeu de la vérité" 1 et 2, "Boire, fumer et conduire vite", le Festival des Hérault du Cinéma et de la Télévision accueillera "L'appel de Londres", la nouvelle pièce de théâtre écrite et interprétée par Philippe Lellouche, Vanessa Demouy, David Brécourt et Christian Vadim.

"Trois hommes qui ne se connaissent pas ont quitté la France pour l'Angleterre... Le premier est parti par amour, le deuxième fuit le Fisc et le troisième ne croit plus aux valeurs morales de son pays. Ils se retrouvent, par hasard, le soir du 14 juillet, dans le restaurant de Marianne, une Française immigrée à Londres depuis des années..."

Tarif unique : 25 euros - Locations à l'Office de Tourisme du Cap d'Agde - Renseignements au 04 67 01 04 04

Dimanche 6 juillet 2014 à 15h00 et 21h00